

Rapport d'activités 2010 de la Zone de Police de Namur **Mot du bourgmestre Jacques Etienne**

Mercredi 9 février 2011 – Commissariat d'Hastedon

Nous honorons aujourd'hui un rendez-vous traditionnel. Nous nous retrouvons en cette période pour nous pencher sur le rapport d'activités de notre zone de police au cours de l'année écoulée. C'est aussi l'occasion d'évoquer les enjeux présents et à venir.

Il convient que mon préambule soit bref.

En soi, l'élaboration de ce document représente un fameux boulot ; sa présentation en conférence de presse demande un bon moment d'attention et de concentration. Le respect du travail et du temps de parole des autres m'impose de ne pas monopoliser le crachoir trop longtemps.

Vous avez sous les yeux un document de qualité. Il vous incombera, nous le savons, de le résumer en peu de temps, en raison de vos impératifs de bouclage ou d'antenne. Néanmoins, conservez-le précieusement. C'est un outil de référence pour les observateurs de la vie communale, de l'actualité judiciaire et de ce qu'on appelle les « faits divers ».

Son plus grand intérêt est son objectivité. Un tel document ne « dore pas la pilule », ne jette pas de poudre aux yeux. Ses chapitres les plus attendus ont traités aux statistiques de criminalité, avec la froideur des chiffres et la couleur forcément sombre de cet aspect de la vie en société. On y objective sans fard les améliorations, les phénomènes plutôt stables, ou les recrudescences inquiétantes.

Prenons l'exemple des vols : leur nombre s'est stabilisé au cours des trois dernières années, avec même une diminution encourageante en 2010. C'est particulièrement vrai pour les vols dans les habitations : la lutte contre ce phénomène était une des priorités du plan zonal de sécurité, et semble avoir porté ses fruits.

En revanche, les vols dans les véhicules se sont révélés plus fréquents. C'est très certainement lié à la multiplication des nouveaux objets de tentation tels que les GPS, GSM, lecteurs de DVD, etc... Ceci montre une fois encore que la criminalité évolue avec les mœurs et la société, en l'occurrence la multiplication des nouveaux gadgets technologiques. La lutte contre un tel phénomène commence par la prudence des particuliers eux-mêmes, inutile de le répéter. Il ne peut y avoir un policier à côté de chaque véhicule en stationnement.

Dans un domaine plus pénible encore, on a enregistré en 2010 un tassement des faits d'atteintes à l'intégrité physique. Mais on ne peut rester insensible à une hausse des homicides (2 meurtres et 13 tentatives). Au moins peut-on se féliciter de l'élucidation de telles affaires et du travail efficace du Service d'enquête et de recherche pour les faits de cette nature.

Je vous recommande les pages 88 et 89, qui reprennent certaines des affaires les plus mémorables de l'année 2010. Elles avaient frappé les esprits, suscité une certaine émotion populaire, et ont pour trait commun d'avoir été élucidées.

Sur le plan de la sécurité routière, on se félicitera d'une tendance à la diminution des accidents mortels. En revanche, des jeunes gens sous influence d'alcool ou de drogue demeurent en trop forte proportion impliqués dans les accidents de la route avec dégâts matériels voire lésions corporelles. Cela doit rester une de nos préoccupations majeures en matière de prévention.

A cet égard, ne nous laissons pas abuser par une hausse purement statistique des accidents enregistrés. Désormais, même les accidents ayant donné lieu à un constat à l'amiable font l'objet d'un PV et apparaissent dans les statistiques. C'est plus logique, cela donne une image plus fidèle de la réalité de terrain et de la charge de travail de la police. On vous l'expliquera tout à l'heure mais mieux vaut le souligner en double.

En tant que responsable politique de la zone de police, j'ai bien conscience que la sécurité doit être abordée avec détermination mais aussi modestie. Quand les chiffres sont en hausse, il faut redoubler d'efforts. Quand ils sont en baisse, il faut se garder de tout triomphalisme, ne pas se parer des plumes du paon, et surtout ne pas s'endormir sur ses lauriers. La sécurité est un effort de tous les instants, une tâche sans fin, et il convient surtout de respecter et de remercier les hommes et les femmes qui y consacrent leur carrière.

Globalement, je retiens surtout de ce document que Namur, pour une entité de cette taille géographique et démographique, demeure relativement paisible et heureusement épargnée par certaines formes de criminalités, beaucoup plus présentes dans d'autres grandes villes du pays.

Elle le doit en grande partie, j'ose le croire et le dire, au zèle et au professionnalisme de sa zone de police. Ces vertus trouvent une de leur plus éloquente incarnation en la personne de M. Guy Jomaux, notre Chef de Zone.

Je me permets de mettre à l'épreuve sa modestie et nos pudeurs par un hommage appuyé. Ceci est le dernier rapport annuel qu'il présente puisque, comme vous le savez sans doute, son mandat viendra à échéance l'été prochain. Sa succession s'organise. Un jury est formé, les candidatures ont été déposées.

Je ne doute pas que nous lui trouverons un successeur de grande qualité. Mais il ne sera pas remplacé dans l'estime et dans l'amitié que des années de collaboration loyale et efficace m'auront inspirées.

Cette succession est évidemment un des principaux enjeux pour l'année en cours.

La pérennité financière de la zone en est un autre.

A son échelon, M. Jomaux s'est employé à gérer sa zone avec le plus grand souci d'économie, sans compromettre la qualité des services à la population. Mais vous savez que le budget est composé à plus de 86 % de dépenses de personnel, et que nous dépendons à cet égard de décisions prises par d'autres.

L'année 2010 a été marquée par la nécessité de trouver in extremis 370.000 EUR supplémentaires pour une augmentation de la prime de fin d'année et du pécule de vacances, négociée par le fédéral et les syndicats, sans que les communes aient voix au chapitre. Et les actions intentées par de nombreux policiers dans le cadre de ce qu'on appelle le dossier « Copernic » font planer de lourdes menaces sur l'avenir financier des zones de police.

Monsieur le Chef de Zone vous dira que la mise en œuvre des sanctions administratives est un autre enjeu de taille pour les mois à venir.

Je vous remercie et lui cède la parole à M. Jomaux.



Police

Namur

Rapport d'activités 2010



Rapport d'activités 2010 : table des matières

Table des matières	1
Préface – Chef de Corps	2-3
1. Gestion des ressources humaines	4
1.1. Evolution du cadre	4-5
1.2. Organigramme	6
1.3. Mobilité 2010	7
1.4. Pension : année 2010 et perspectives 2011.	7
2. Données Statistiques	8
2.1. Informations générales	8
2.2. Statistiques judiciaires	8-22
2.3. Statistiques roulage	23-28
3. Logistique et finances	29
3.1. La zone en chiffres	29
3.2. Finances – budget 2010	30
4. Activités des services	31
4.1. Service Intervention (Police Secours)	31-32
4.2. SER (Service enquêtes et recherches)	33-35
4.3. Circulation	36-38
4.4. Proximité	39-40
4.5. Missions fédérales	41
4.6. Maintien de l'ordre	42
5 Perspectives 2011	43-44

Remarque : Pour une consultation aisée, le présent document sera publié sur le site internet de la zone : WWW.POLNAM.BE

Personne de contact :

CP DUCHATELET Thierry
Service Recherche et Développement
081/246.662 – 0475/754.990

MOSSIAT Laurence
Service Communication
081/246.790





A cette période de l'année, il est de tradition de jeter un coup d'œil dans le rétroviseur afin de dresser un bilan chiffré sur les activités des douze derniers mois. C'est également l'occasion de faire part des objectifs et priorités qui nous mobiliseront durant l'exercice à venir.

Je ne compte pas déroger à cette tradition mais ce rapport annuel 2010 de la zone de police a tout de même une signification toute particulière pour moi en ce sens qu'il s'agit de mon dernier bilan avant un départ à la retraite programmé pour septembre 2011.

Il n'est pas dans mes intentions de faire ici le bilan exhaustif de 10 ans de mandat à la tête de la zone de police de Namur, l'occasion m'en sera certainement donnée par ailleurs, mais simplement de tirer quelques enseignements d'une certaine expérience...ou plutôt d'une expérience certaine.

Les priorités 2010 étaient au nombre de trois et concernaient respectivement la maîtrise des phénomènes criminels présents sur le territoire de la zone, la mise en œuvre, en collaboration avec l'autorité administrative, du système des Sanctions Administratives Communales afin de lutter contre les différentes formes d'incivilités et enfin la gestion rigoureuse du budget de la zone nécessitant à la fois un suivi constant et une recherche permanente de pistes d'économies et/ou de rationalisation.

A l'heure du bilan, je pense que nous avons répondu présent sur les trois tableaux.

En effet, les statistiques criminelles et roulage 2010, comme détaillées dans le présent document, peuvent être qualifiées d'encourageantes et montrent dans de nombreux domaines une baisse, ou à tout le moins une stabilisation du nombre de faits commis.

Certes, la fin d'année a été marquée par quelques dossiers graves et largement médiatisés mais cela ne doit pas occulter le fait que Namur est et reste une ville « sûre » ou qualité de vie et sécurité du citoyen font partie des préoccupations quotidiennes des autorités et services de police.



En ce qui concerne le dossier des Sanctions Administratives Communales, il est en voie de finalisation et le système devrait être opérationnel pour le second trimestre 2011.

Avec l'aboutissement de ce dossier, c'est toute la politique de lutte contre les incivilités et comportements dérangeants qui va être réorientée.

Enfin, le suivi et la rigueur budgétaire nous ont de nouveau permis de garder les finances de la zone en équilibre, et ce malgré plusieurs dossiers épineux (revalorisation de la prime de fin d'année et du pécule de vacances pour l'ensemble du personnel opérationnel).

En cette matière, je ne saurais toutefois passer sous silence « l'épée de Damoclès » que fait peser sur les zones de polices et les communes le dossier « Copernic ».

Au niveau des phénomènes criminels, la situation est globalement positive ; un point noir subsiste malgré tout : les vols dans les voitures sont en effet en augmentation sensible en 2010 après le recul enregistré en 2009.

Le phénomène est difficile à combattre compte tenu de sa dispersion dans l'espace et dans le temps.

En matière de sécurité routière, les chiffres 2010 sont très stables et confirment les bons résultats enregistrés ces dernières années.

Dans le domaine des ressources humaines, la zone présente toujours un taux de remplissage du cadre organique de 97.5 %, et ce malgré les cinq cycles de mobilité que nous avons connu en 2010.

Il faut toutefois souligner la situation critique du cadre agents de police qui va nous amener rapidement à procéder à une modification du cadre opérationnel en vue de limiter le nombre d'agents au profit d'inspecteurs.

En matière d'infrastructures et d'équipement, la zone a poursuivi sa politique de modernisation et de renouvellement, dans un cadre budgétaire maîtrisé, ce qui permet de garantir au personnel des conditions de travail optimales.

Pour 2011, les priorités concerneront respectivement la poursuite du dossier de modernisation de l'infrastructure de la Place du Théâtre, la lutte contre certains phénomènes criminels « majeurs » et je songe tout particulièrement à la problématique des vols dans véhicules, l'implémentation du système des Sanctions Administratives Communales et « last but not least » la maîtrise des coûts afin de garantir l'avenir financier de la zone.



1 : Gestion des ressources humaines

CDP : Commissaire divisionnaire
 CP : Commissaire
 INPP : Inspecteur principal
 INP : Inspecteur
 AGP : Agent de police

1.1 Evolution du cadre

Cadre opérationnel

	Cadre organique (1)			Cadre réel (2)	Effectif Opérationnel (3)
	19/11/03	25/06/07	22/12/09	31/12/2010	31/12/2010
OFFICIER					
CDP	3	3	2	2	2
CP	14	14	15	15	15
MOYEN					
INPP	81	81	81	77(4)	74
BASE					
INP	242	248	248	245 (5)	237
Sous-total	340	346	346	339	328
AGP	18	12	12	9	9
TOTAL	358	358	358	348	337
Différence				-10	-21

(1) : Depuis la création de la zone, le cadre a été revu à cinq reprises, la dernière modification datant du 22/12/2009.

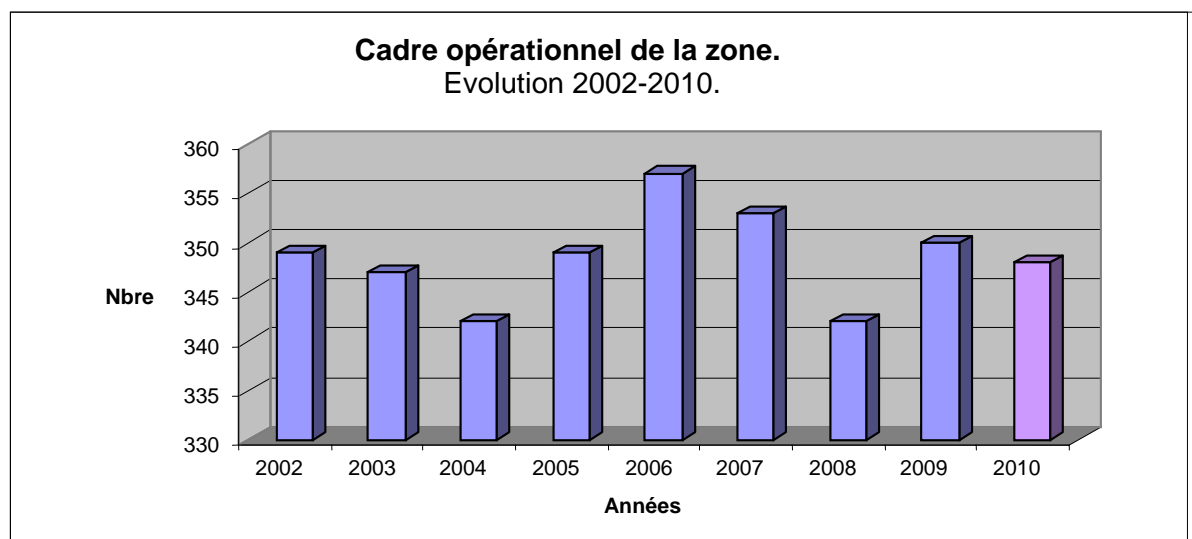
(2) : Situation au 31/12/2010 (y compris les arrivées et départs dans le cadre des mobilités 2010-02 / 2010-03).

(3) : Personnel effectivement sur le terrain (déduction des détachements, personnel en absence longue durée, personnel en formation,...).

(4) : Y compris les 10 CP « Vésale » qui restent comptabilisés au niveau du cadre moyen ainsi qu'une arrivée dans le cadre de la mobilité 2010-03.

(5) : Y compris les 3 AINPP en cours de formation, les 5 INP recrutés dans le cadre de la mobilité 2010-03 (arrivée effective planifiée au 01/03/2011).

Cadre opérationnel : évolution 2002-2010 (7)



(7) : évolution sur base du cadre réel.



CSL : Conseiller
 CNT : Consultant
 ASS : Assistant
 EMP : Employé
 OUV : Ouvrier

Cadre administratif et logistique (CALOG)

	Cadre organique (1)			Cadre réel (2)	Effectif Opérationnel (3)
	24/11/04	25/06/07	22/12/09	31/12/2010	31/12/2010
CSL (A)	4	4	4	4	4
CNT (B)	3	3	6	4 (4)	4
ASS (C)	14	17	17	18 (5) (6)	17
EMP (D)	19	22	22	22 (5) (6)	21
OUV (D)		1	1	1 (6)	1
TOTAL	40	47	50	49	47
Différence				-1	-3

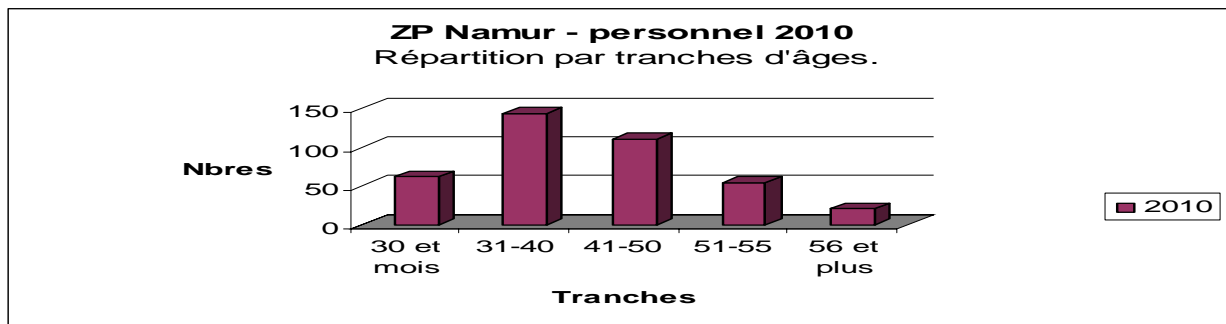
REM : la circulaire CP2 (03/11/04) préconise une norme minimale de 16 % (actuellement **13,7 %**).

Effectif : répartition du personnel.

Personnel 2010 - répartition par sexe.

CADRE	GRADES	NOMBRE	H	F	% H - F
Calog (administratif)	CSL (A)	4	0	4	
	CNT (B)	4	1	3	
	ASS (C)	18	1	17	
	EMP (D)	22	5	17	
	EMP (D)	1	1	0	
TOTAL CALOG		49	8	41	16.3 - 83.7 %
Opérationnel	CDP	2	2	0	
	CP	15	14	1	
	INPP	64	60	4	
	INPP-AP	12	0	12	
	INP	240	202	38	
	AGP	9	5	4	
TOTAL OPS		342	283	59	82.8 - 17.2%

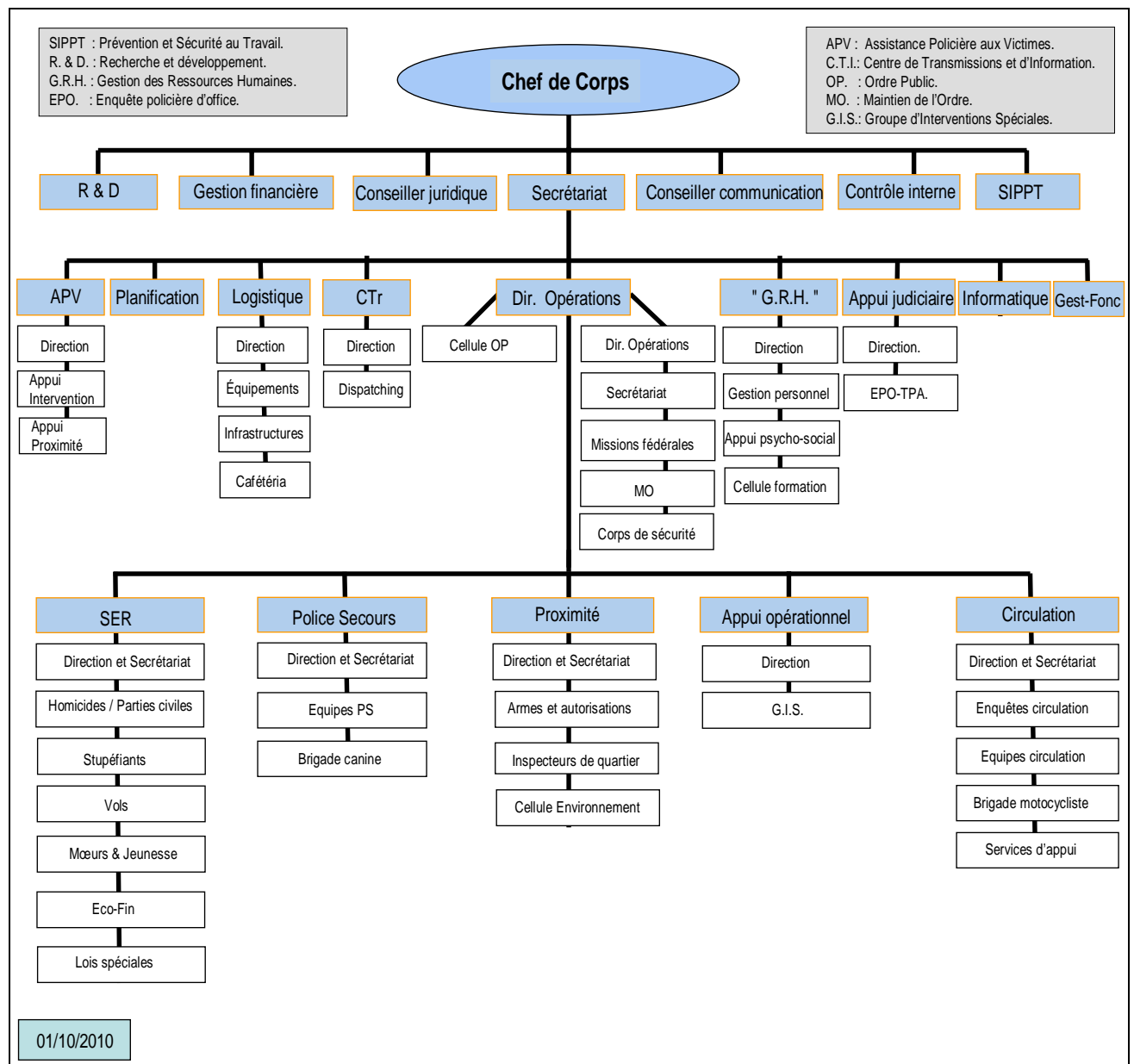
Personnel 2010 - répartition par tranches d'âge (1)



En ce qui concerne la moyenne d'âge, elle est recalculée en permanence et est à la date du 31/12/2010 de **41 ans et 5 mois**.



1.2 Organigramme de la zone de police



Plusieurs modifications sont intervenues en 2010 et il s'agit donc d'une version actualisée :

- Création d'un service APV autonome en appui de l'ensemble des services.
- Scission du CTI (Centre de Transmissions et d'Information) en deux services distincts, à savoir un CTr (Centre de Transmissions) et un service de Gestion Fonctionnelle.
- Au sein du SER, une section Eco-fin a été créée et la section Jeunesse et Familles a changé d'appellation et est maintenant dénommée Mœurs et Jeunesse.



1.3 Mobilité 2010

Externe

La situation telle que présentée dans le tableau ci-joint se base sur les dates d'arrivées et de départs du personnel durant l'année 2010.

Il n'y a donc pas de correspondance avec les cycles de mobilité.

En effet, le système mis en place dans le cadre de la mobilité (3 cycles par an et 5 en 2010) est tel qu'il est impossible de tenir une comptabilité sur base annuelle.

MOBILITE	2005		2006		2007		2008		2009		2010			
	IN	OUT	IN	OUT	IN	OUT	IN	OUT	IN	OUT	IN	OUT	IN	OUT
CDP-CP			2				1	1	0	0	1	0	4	1
INPP	3	4	8	3	6	7	0	1	0	0	1	4	17	19
INP	19	9	13	17	23	13	4	17	22	11	15	1	96	68
AGP		3	3	2		3	0	2	1	0	1	3	5	13
TOTAL OPS	22	16	26	22	29	23	5	21	23	11	18	8	122	101
Calog	2		2		1		0	0	0	0	1	0	6	0
TOTAL	24	16	28	22	30	23	5	21	23	11	19	8	128	101

(1) : situation au 31/12/2010.

1.4 Pensions : année 2010 et perspectives 2011.

Il existe trois types de pension :

-La **pension d'office** : atteinte de la limite d'âge ou absence pour cause de maladie

-La **pension sur demande** : à partir d'un âge déterminé et moyennant l'accomplissement d'un nombre minimum d'années de service admissibles.

-La **pension pour cause d'incapacité physique**

NB : il faut distinguer le corps d'origine (ex Police communale / ex Gendarmerie), les conditions de mise à la pension étant différentes.

Cadres	INP-AGP		INPP		CP-CDP		Total
	Ex GD	Ex PC	Ex GD	Ex PC	Ex GD	Ex PC	
2003		3		1			4
2004	3	3		2		1	9
2005	2	2	1	1			6
2006	3	1	1	1		1	7
2007	1	4	1	1			7
2008	4	1		0		0	5
2009	1	4		3		1	9
2010		2			1		3
2011(1)	1	4			1	1	7
TOTAL	15	24	3	9	2	4	57



2 : Données statistiques

2.1 Informations générales

ISLP : Integrated system for local police

Types	2005	2006	2007	2008	2009	2010 (1)
Visiteurs	13.770	13.842	18.789	13107	12545	12781
Demandes d'intervention	40.201	23186	30253	28306	27243	29053
PV judiciaires	26.347	26.268	26.623	26.052	27431(2)	27450
- Initiaux	14.774	14.755	14.747	14.663	14863	14646
- Subséquents	11.573	11.513	11.856	11.389	12568	12804
PV roulage (accidents)	3.069	2868	2774	2715	2877	3392
- Initiaux	1160	1110	1087	1097	1118	1427
- Subséquents	1909	1758	1687	1618	1759	1965
Arrestations judiciaires	1308	1532	1415	1297	1377	1469
Arrestations administratives	766	728	971	558	448	479

(1) : ce chiffre correspond à une moyenne de 35 personnes par jour pour l'année 2010 mais doit être pris avec des réserves car l'outil de comptabilisation n'a pas été utilisé de manière systématique.

2.2 Statistiques judiciaires

Remarques préalables :

Suite au recrutement d'une analyste stratégique par la zone de police, une nouvelle politique en matière de suivi statistique criminelle a été mise en place avec notamment :

- Un rapport mensuel comprenant :
 - Une **image générale** de la criminalité sous forme d'un tableau reprenant l'ensemble des faits répartis en grandes catégories d'infractions avec pour chacune l'évolution par rapport au mois précédent ainsi qu'une analyse plus détaillée de quatre catégories que sont les vols, les atteintes à l'intégrité physique, les délits contre la propriété et enfin les infractions aux lois spéciales.
 - Une **image spécifique** (analyse spatio-temporelle) concernant les infractions suivantes :
 - vol qualifié habitation
 - vol de véhicule
 - vol dans véhicule
 - vol de sac
 - vol à la tire
 - vol avec violences
 - vol à l'étalage



- Un rapport trimestriel.
- Un rapport trimestriel propre aux priorités du PZS 2009-2012.
- Des analyses ponctuelles à la demande des services.

Les données chiffrées ci-dessous concernent les faits judiciaires ayant donné lieu à la rédaction d'un procès-verbal par le personnel de la zone durant l'année 2010.

Les données proviennent du module « traitement » de ISLP.

Afin de disposer de données statistiques plus opérationnelles et reflétant davantage l'image de la criminalité objective présente sur le territoire de la zone, nous avons adopté une nouvelle méthode d'analyse par étapes :

- Dans un premier temps, nous avons soustrait des PV initiaux rédigés en 2010 les procès verbaux relatifs à des faits extérieurs à la zone (Belgique ou Etranger). Ces faits ont ensuite été analysés sur base d'une part de l'origine géographique et d'autre part des types de faits concernés.
- Dans un second temps, les faits commis sur le territoire de la zone ont été analysés de manière plus détaillée, contrairement à l'ancienne présentation qui se limitait à des chiffres bruts par type de faits.
- Dans un troisième temps, afin de disposer d'une image objective de la criminalité sur le territoire de la zone, nous avons ajouté les faits commis sur Namur mais constatés par d'autres services.

De manière à permettre une analyse comparative dans le temps, nous avons appliqué cette nouvelle méthode de travail à partir de 2005.

Dans les graphiques et analyses qui suivent, il faut distinguer le nombre de procès-verbaux rédigés et le nombre de faits commis.

En effet, certains procès verbaux présentent plusieurs qualifications, ce qui rend impossible une comparaison entre le nombre de faits commis et constatés et le nombre de procès verbaux rédigés.

A titre d'exemple, 12762 faits ont été commis en 2010 sur Namur pour 12227 procès verbaux rédigés.

D'autre part, des procès verbaux ont été rédigés en 2010 pour des faits commis antérieurement, ce qui ne reflète dès lors l'image criminelle de l'année considérée.



Statistiques judiciaires 2010.

Répartition des faits selon l'origine géographique :

Années	PV Initiaux	Etranger	Belgique	
			Zone	Hors zone
2010	13615	159	12227	1229
2009	14087	164	12456	1467
2008	14663	130	13184	1349
2007	14747	152	12372	2223
2006	14755	263	12579	1913
2005	14774	153	12588	2033

Faits étranger 2010 :

Ces faits représentent **1,12 %** des PV Initiaux rédigés annuellement.

Les chiffres présentent une certaine stabilité, à l'exception de l'année 2006.

En termes de **localisation**, les faits ont été, en grande majorité, commis dans des pays limitrophes ou proches (destinations de vacances) avec néanmoins quelques destinations plus éloignées en 2010.

En termes de **types d'infractions**, il s'agit en majorité d'infractions contre la propriété (vols, fraude informatique,...) et de pertes.

Faits commis en Belgique en 2010 :

Hors Namur

Ces faits représentent pour l'année 2010 **8.9%** des PV Initiaux rédigés (**10.4%** en 2009), soit une légère diminution.

Au niveau de l'origine **géographique**, on constate la présence de nombreuses communes limitrophes et de la Province de Namur ainsi que les villes de Bruxelles, Charleroi et Liège.

Les faits en provenance de communes situées sur le territoire de l'arrondissement judiciaire de Namur représentent +- 24,2 %, soit 298 dossiers.

Au niveau du **type de faits** concernés, on constate ici aussi une majorité de procès verbaux relatifs à des pertes, des vols (dans véhicules, fraude informatique, abus de confiance/escroquerie, vols à la tire,...), des dossiers de coups (violences conjugales) ainsi que des problématiques relevant du droit de la famille (droit de visite, pension alimentaire,...).



Faits commis en Belgique en 2010:

Sur Namur et constatés par nos services

Tableau 1 : Ampleur de la criminalité (faits accomplis et tentatives) commise et constatée sur Namur pour la période 2008-2010 (1).

	2008	2009	2010	Evolution 08-09	Evolution 09-10
1 VOLS ET EXTORSIONS	4.080 (540)	4.035 (467)	3.999 (489)	↘ 1,1%	↘ 0,9%
2 ATTEINTES A L'INTÉGRITÉ PHYSIQUE	1.158 (10)	1.207 (13)	1.119 (18)	↗ 4,2%	↘ 7,3%
3 MŒURS	105 (3)	111 (3)	115 (6)	↗ 5,7%	↗ 3,6%
4 ATTEINTES A L'INTEGRITÉ MORALE	330	439	392 (1)	↗ 33%	↘ 10,7%
5 ABUS, ESCROQUERIE, DÉLITS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	494 (16)	636 (25)	642 (19)	↗ 28,7%	↗ 0,9%
6 DÉLITS CONTRE LA PROPRIÉTÉ	1.376	1.391 (2)	1.204 (2)	↗ 1,1%	↘ 13,4%
7 DÉLITS CONTRE L'AUTORITÉ ET LA CONFIANCE PUBLIQUE ET EX. ILLÉGAL DE L'AUTORITÉ PUBLIQUE	243 (1)	233 (1)	247 (1)	↘ 4,1%	↗ 6%
8 DÉLITS CONTRE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	484	495 (3)	492	↗ 2,3%	↘ 0,6%
9 ENVIRONNEMENT	254	231	298	↘ 9%	↗ 29%
10 STUPÉFIANTS	146	145	198	↘ 6,9%	↗ 36,5%
11 ARMES	113	134	206 (1)	↗ 18,6%	↗ 53,7%
12 TEH	2	2	2	Pas de var	Pas de var
13 DÉLITS CONTRE L'ENFANT ET LA FAMILLE	223	247	249 (1)	↗ 10,8%	↗ 0,8%
14 INFRACTIONS AUX LOIS SPÉCIALES	1.093	930 (1)	816 (1)	↘ 14,9%	↘ 12,3%
15 AUTRES INFRACTIONS	119	110	104	↘ 7,6%	↘ 5,4%
TOTAL DES INFRACTIONS	10.220 (570)	10.346 (515)	10.083 (539)	↗ 1,2%	↘ 2,5%
16 NON INFRACTIONS	2.700 (59)	2.696 (55)	2.679 (62)	↘ 0,1%	↘ 0,6%
TOTAL DES NON INFRACTIONS	2.700 (59)	2.696 (55)	2.679 (62)	↘ 0,1%	↘ 0,6%
TOTAL GENERAL	12.920 (629)	13.042 (570)	12.762 (601)	↗ 0,9%	↘ 2,1%

L'ensemble des faits est compris dans les 16 catégories reprises dans le tableau. Pour le contenu détaillé de ces catégories d'infractions, il y a lieu de se référer à la nomenclature qui figure en annexe 2.

Les quatre catégories mises en évidence, à savoir les **vols et extorsions**, les **atteintes à l'intégrité physique**, les **délits contre la propriété** ainsi que les **infractions aux lois spéciales** représentent à elles seules **71 %** du total des faits commis et à ce titre font l'objet d'une analyse détaillée dans les quatre tableaux suivants.

On peut remarquer que la répartition entre faits infractionnels et faits non infractionnels reste très stable avec respectivement **79%** pour les années **2008** (10220/12920), **2009** (10346/13042) et **2010** (10.083/12.762).

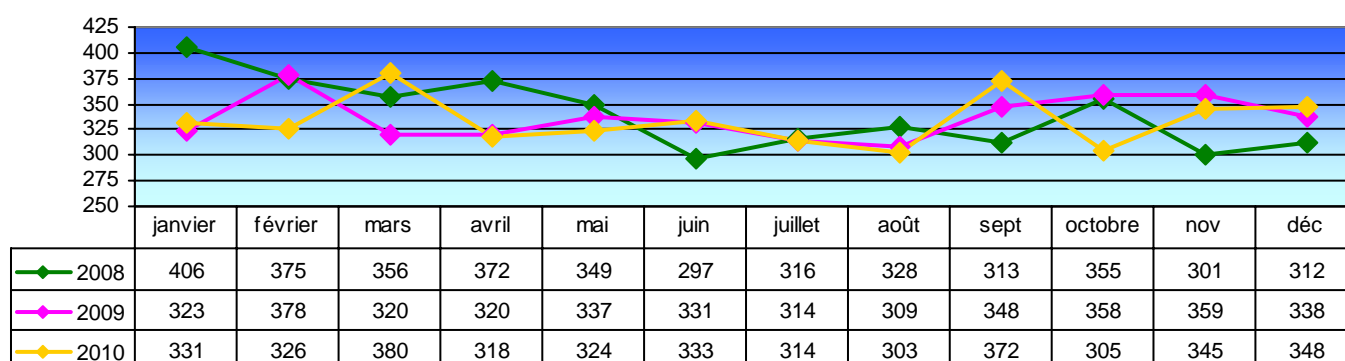
¹ Pour tous les tableaux, les tentatives sont mentionnées entre parenthèses.



TABLEAU 2 : Vols (tentatives entre parenthèses) pour la période 2008-2010.

		2008	2009	2010	Evolution 08-09	Evolution 09-10
SANS violence	Vol qualifié dans habitation	618 (168)	735 (182)	673 (192)	↗ 18,9%	↘ 8,4%
	Vol garage	9	5	11	↘ 44,4%	↗ 120%
	Vol de véhicule	268 (44)	256 (45)	235 (32)	↘ 4,5%	↘ 8,2%
	Vol dans véhicule	654 (153)	369 (62)	506 (74)	↘ 43,6%	↗ 37,1%
	Vol dans magasin, entreprise	82 (23)	76 (27)	85 (16)	↘ 7,3%	↗ 11,8%
	Vol à l'étalage	293 (5)	397 (3)	351 (1)	↗ 35,5%	↘ 11,6%
	Vol de sac	6	8 (1)	7	↗ 33,3%	↘ 12,5%
	Vol à la tire	240	298	226	↗ 24,2%	↘ 24,2%
	Autre ¹	1.633 (116)	1.597 (99)	1.635 (133)	↘ 2,2%	↗ 2,4%
	3.803 (509)	3.741 (419)	3.729 (448)	↘ 1,6%	↘ 0,3%	
AVEC violence	Vol dans habitation	8 (1)	10 (2)	11 (1)	↗ 25%	↗ 10%
	Homejacking	1	1	0	Pas de var	↘ 100%
	Vol de véhicule	1 (1)	5 (3)	8 (2)	↗ 400%	↗ 60%
	Carjacking	2 (1)	7 (3)	1 (1)	↗ 250%	↘ 85,7%
	Vol dans véhicule	5	2 (1)	1	↘ 60%	↘ 50%
	Vol dans magasin, entreprise	0	0	2 (1)	Pas de var	↗
	Vol à l'étalage	21 (1)	16 (3)	16	↘ 23,8%	Pas de var
	Vol de sac	16 (2)	29 (6)	26 (6)	↗ 81,2%	↘ 10,3%
	Sacjacking	0	0	4	Pas de var	↗
	Extorsion et racket	63 (7)	68 (13)	53 (15)	↗ 7,9%	↘ 22,1%
	VMA ²	30 (5)	49 (3)	35 (2)	↗ 63,3%	↘ 28,6%
	Autre ³	130 (13)	107 (14)	113 (13)	↘ 17,7%	↗ 5,6%
	277 (31)	294 (48)	270 (41)	↗ 6,1%	↘ 8,2%	
TOTAL	4.080 (540)	4.035 (467)	3.999 (489)	↘ 1,1%	↘ 0,9%	

Evolution des faits de « vols » : 2008 → 2010⁴



¹ Les autres vols sans violence de 2010 sont des vols domestiques, d'usage, simples ou qualifiés.

² ATTENTION, 10 numéros de PV ont été réservés pour le vol à main armée de novembre 2009 au salon Antica (Palais des Expositions de Namur). Si nous considérons ce vol comme étant 1 seul fait, nous ramenons le nombre de VMA de 2009 à 40 faits, ce qui représente une augmentation de 33,3% entre 2008 et 2009 (et non de 63,3%), et une diminution de 12,5% entre 2009 et 2010 (au lieu de 28,6%).

³ Les autres vols avec violence de 2010 sont des vols avec violence, sans armes montrées, avec ou sans circonstances aggravantes.

⁴ L'origine du graphique se trouve à 250 et non à 0, ce qui permet de mieux visualiser les différences entre les années.

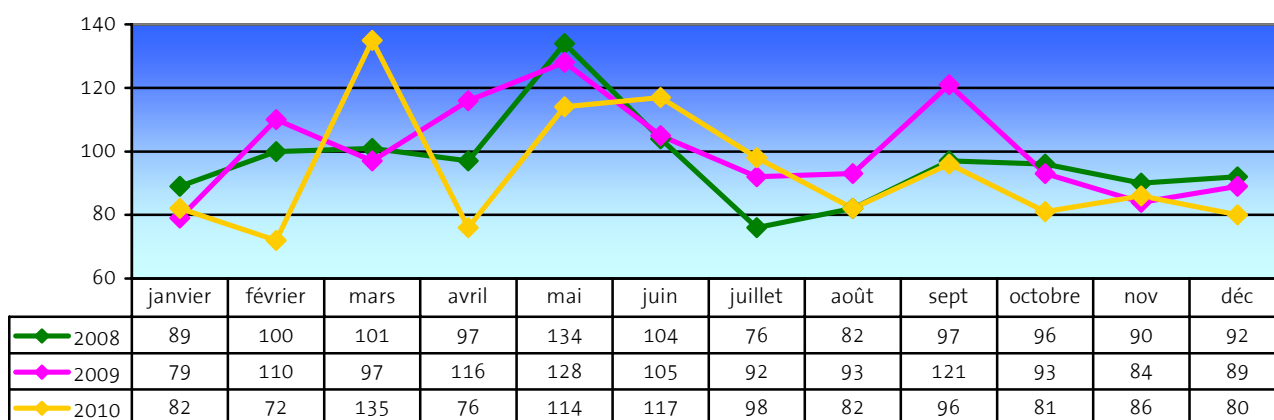


TABLEAU 3 : Atteintes à l'intégrité physique (tentatives entre parenthèses) pour la période 2008-2010.

		2008	2009	2010	Evolution 08-09	Evolution 09-10
Coups et Blessures		1.109 (4)	1.166 (3)	1.077 (2)	↗ 5,1%	↘ 7,6%
Meurtre	Suite à des coups et blessures	1	0	0	↘ 100%	Pas de var
	Meurtre	5 (4)	9 (8)	15 (13)	↗ 80%	↗ 66,7%
		6 (4)	9 (8)	15 (13)	↗ 50%	↗ 66,7%
Privation de soins		0	2	2	↗	Pas de var
Administration de substances nuisibles		1	2	0	↗ 100%	↘ 100%
Autres atteintes à l'intégrité physique		42 (2)	28 (2)	25 (3)	↘ 33,3%	↘ 10,7%
TOTAL		1.158 (10)	1.207 (13)	1.119 (18)	↗ 4,2%	↘ 7,3%

En 2010, les autres atteintes à l'intégrité physique consistent des faits de détention illégale et arbitraire, d'enlèvements d'enfant, d'entraves méchante à la circulation, de délaissement ou exposition d'un enfant ou incapable, d'abstention coupable, de prise d'otages et d'abandon d'enfant dans le besoin.

Evolution des faits d'« atteintes à l'intégrité physique » : 2008 → 2010¹



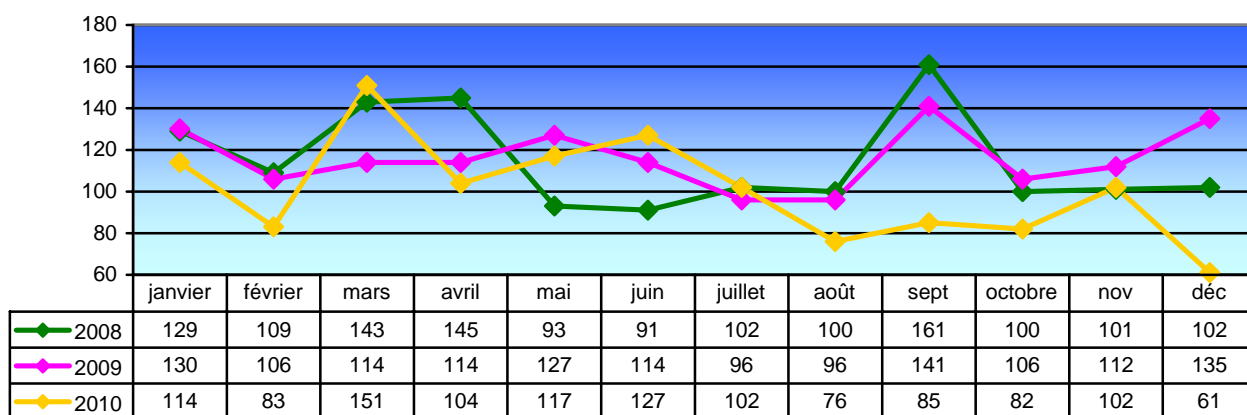
¹ L'origine du graphique se trouve à 60 et non à 0, ce qui permet de mieux visualiser les différences entre les années.



TABLEAU 4 : Délits contre la propriété (tentatives entre parenthèses) pour la période 2008-2010.

	2008	2009	2010	Evolution 08-09	Evolution 09-10
Destructions-Dégradations	1.283	1.265	1.089	↘ 1,4%	↘ 13,9%
Incendie volontaire	60	100 (2)	91 (2)	↗ 66,7%	↘ 9%
Incendie involontaire	33	26	24	↘ 21,2%	↘ 7,7%
TOTAL	1.376	1.391 (2)	1.204 (2)	↗ 1,1%	↘ 13,4%

Evolution des « délits contre la propriété » : 2008 → 2010 ¹



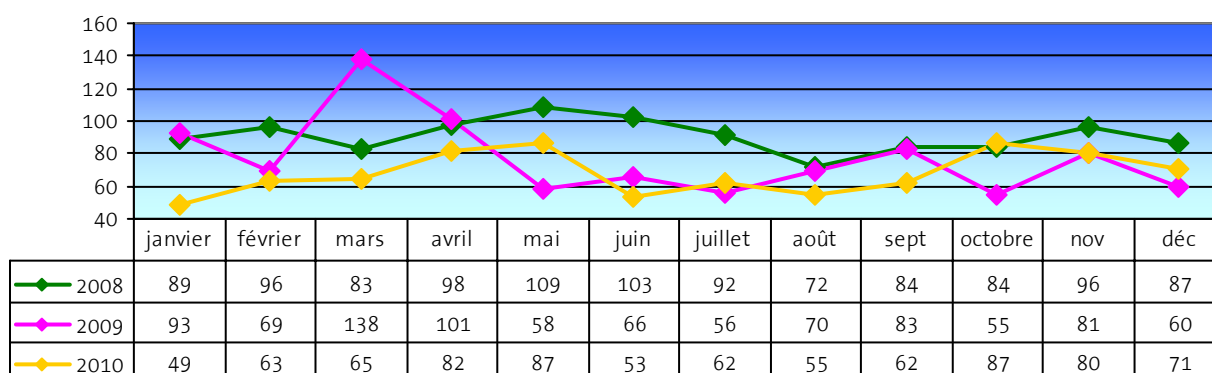
¹ L'origine du graphique se trouve à 60 et non à 0, ce qui permet de mieux visualiser les différences entre les années.



TABLEAU 5 : Infractions aux lois spéciales (tentatives entre parenthèses) pour la période 2008-2010.

	2008	2009	2010	Evolution 08-09	Evolution 09-10
Protection de la jeunesse	335	395	334 (1)	↗ 17,9%	↘ 15,4%
Ivresse	397	289	271	↘ 27,2%	↘ 6,2%
Etrangers	91	94	87	↗ 3,3%	↘ 7,4%
Non respect des obligations du citoyen	94	67	77	↘ 28,7%	↗ 14,9%
Travail	45	51	31	↗ 13,3%	↘ 39,2%
Tourisme	3	16	0	↗ 433,3%	↘ 100%
Protection de la personne	18	10	9	↘ 44,4%	↘ 10%
Audiovisuel et télécommunications	106	4	0	↘ 96,2%	↘ 100%
Réglementation du transport	1	0	1	↘ 100%	↗
Santé publique	1	0	1	↘ 100%	↗
Autre	2	4 (1)	5	↗ 100%	↗ 25%
TOTAL	1.093	930 (1)	816 (1)	↘ 14,9%	↘ 12,3%

Evolution des « infractions aux lois spéciales » : 2008 → 2010 ¹



¹ L'origine du graphique se trouve à 40 et non à 0, ce qui permet de mieux visualiser les différences entre les années.



Commentaires :

Remarque générale :

De manière générale, on constate une légère diminution du nombre de faits ayant engendrés la rédaction d'un procès verbal par rapport à l'année 2009 (- 2.2 %) et 2008 (-1.3 %).

Cette évolution ne doit pas être interprétée trop rapidement en termes de hausse ou baisse de criminalité mais il faut l'analyser en ayant à l'esprit d'une part la problématique du « chiffre noir » de criminalité (criminalité existante mais non rapportée) et d'autre part la « pro activité » des services de police. En effet, dans certains domaines, les plans d'actions développés dans le cadre du PZS (Plan Zonal de Sécurité) ainsi que d'autres actions ponctuelles ont amené une augmentation des chiffres de criminalité, augmentation qui est à mettre sur le compte de l'activité des services de police. Parallèlement, des actions spécifiques étant menées dans le cadre de certains phénomènes depuis maintenant plusieurs années, la diminution du phénomène est le résultat du travail policier sur le terrain.

Les **12227** procès verbaux initiaux rédigés en 2010 l'ont été pour **12762** faits, cette différence s'expliquant par les procès verbaux avec plusieurs qualifications.

Dans ce cas, c'est la qualification la plus grave qui est prise en compte au niveau statistique.

On remarque que **10,2 %** des PV Initiaux rédigés par nos services sur l'année 2010 (1388) le sont pour des faits commis hors Namur, cette situation pouvant s'expliquer d'une part par l'importance de la zone au niveau de l'arrondissement judiciaire et d'autre part par sa situation géographique centrale.

1.2 % des PV initiaux sont relatifs à des faits commis à l'étranger.

Notons que cette proportion de procès verbaux rédigés pour des faits commis hors territoire (Belgique ou étranger) est relativement stable depuis la diminution sensible enregistrée en 2008 (- 38 %).

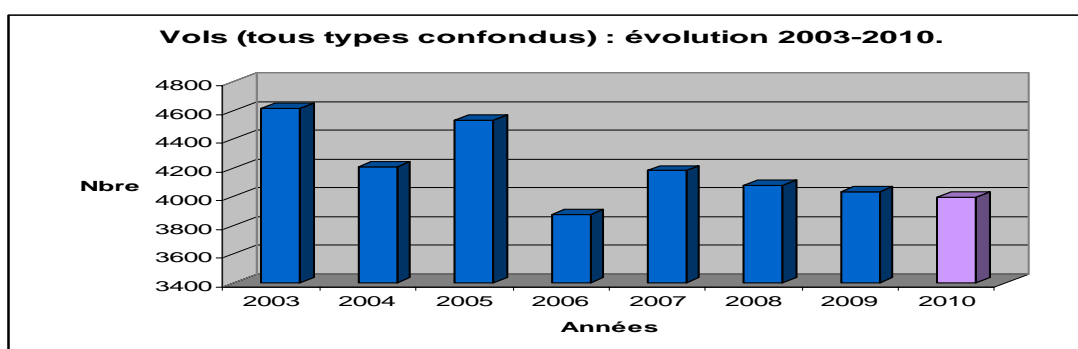


Analyse des phénomènes :

Dans le domaine des vols

De manière générale, on note qu'après l'augmentation sensible du nombre de vols (tous types confondus) enregistrée en 2007 (+7,9%), les chiffres 2008, 2009 et 2010 sont stables avec une très légère diminution pour l'année 2010 (-1,0 %). Cette remarque doit cependant être nuancée au regard des chiffres par catégories de vols. La part relative des vols avec violences est relativement stable (entre 6,7 et 7,2 % sur les trois dernières années).

En ce qui concerne la part relative des tentatives, elle est également très stable et représente 12,2 % en 2010 (489/3999 faits).



- **Vols habitations**

Après la forte augmentation enregistrée en 2009 (+ 19 %), les résultats 2010 sont nettement plus encourageants avec une diminution de 8,4 %.

Il faut souligner également que pour 2010, il s'agit de tentatives dans 28,5 % des cas (192/673), contre 25 % en 2009 (182/735).

A noter que Namur a de nouveau du faire face à une vague de « vols dans les kots » dans le premier trimestre de l'année mais la majorité de ceux-ci ont été élucidés par l'interpellation d'un auteur récidiviste (arrêté et incarcéré en 2009).

Les faits commis dans le cadre de la « criminalité itinérante » restent un point d'attention particulier qui nécessite une bonne collaboration avec la PJF et les autres zones de l'arrondissement judiciaire.

La criminalité contre les biens, et plus particulièrement les vols qualifiés habitations font l'objet d'une priorité dans le cadre du PZS 2009-2012.

- **Vols de/dans véhicules :**

Pour la première catégorie, les chiffres 2010 confirment les bons résultats enregistrés en 2009 avec une nouvelle baisse de 8,2 %.

La part relative des tentatives est de 13,5 % (32/235).

Par contre, en ce qui concerne les vols dans véhicules, l'amélioration enregistrée en 2009 n'a pas été confirmée avec une nouvelle augmentation très sensible (+ 37 %).

La part relative des tentatives est de 14,6 % (74/506).

2010 a vu l'apparition d'une nouvelle forme de criminalité itinérante visant à dérober des documents de bord de véhicules de marques françaises afin de procéder ensuite à l'immatriculation de véhicules du même type en France.



Bien entendu, la remarque formulée depuis 2007, à savoir l'impact des équipements électroniques embarqués à bord des véhicules (GPS, GSM, lecteur DVD,...) est toujours d'actualité, de même que le manque de prudence de la part des usagers. Compte tenu du caractère imprévisible sur le plan spatio temporel de ce genre de délits, même si la zone s'emploie à déterminer des zones à risques et à mettre en place des dispositifs de surveillance, il est évident que la vigilance reste de mise. Ce phénomène des vols dans véhicules fait également partie des priorités choisies dans le cadre du PZS 2009-2012.

- **Vols à la tire/ à l'étalage :**

Pour les deux phénomènes, après l'augmentation très sensible enregistrée en 2009 (respectivement **+24 %** et **+ 35 %**) les résultats 2010 montrent une diminution sensible, surtout pour les vols à la tire (**- 24 %**)

Il est évident que la présence policière sur le terrain (voire notamment le dispositif mis en place à l'occasion des fêtes de fin d'année et durant la période de soldes) reste primordiale en cette matière, et certainement pour le phénomène des vols à la tire.

Pour les faits de vols à l'étalage, la situation est plus problématique et mériterait certainement une réflexion en présence de toutes les parties concernées.

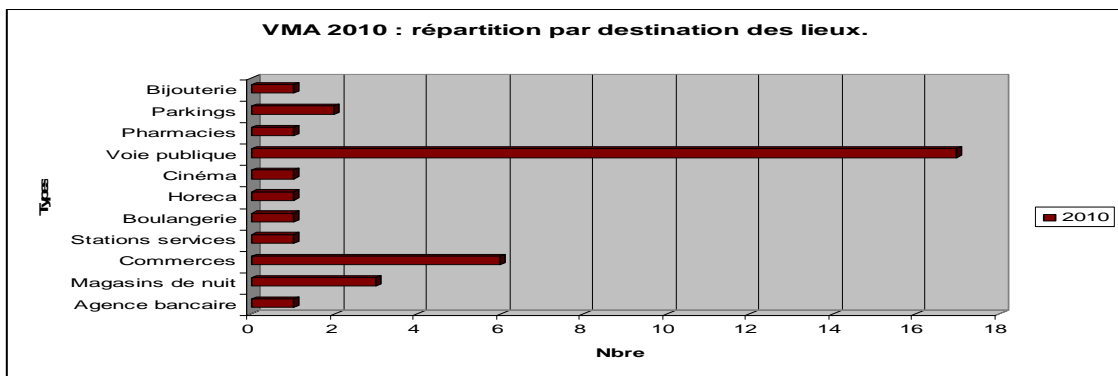
- **Vols avec violences :**

Dans le domaine des vols avec violences, le constat réalisé depuis 2005, à savoir un déplacement de cette criminalité violente vers des cibles plus vulnérables (commerces de proximité) reste d'actualité mais les chiffres 2010 font état d'une diminution sensible du nombre de VMA (**-28 %**).

En 2010, 15 VMA ont été commis à l'encontre de commerces de proximité (magasins de nuit, boulangerie, pharmacie, stations services,...), 1 à l'encontre d'une agence bancaire et 19 sur la voie publique (y compris parkings).

Il est à souligner que dans la majorité des cas, les faits ont été élucidés et le ou les auteur(s) interpellé(s).

Certaines enquêtes ont également été reprises et élucidées par la PJF.



En matière de home et car-jacking, la zone présente toujours des statistiques remarquables avec une absence de home-jacking et 1 fait de car-jacking (tentative). La zone est épargnée par les phénomènes de sac-jacking et tiger-kidnapping, ainsi que par les faits commis à l'encontre des agences bancaires, grandes surfaces, bureaux de postes et facteurs.

A noter tout de même une tentative de tiger-kidnapping à l'encontre d'un administrateur du casino de Namur en 2010.



Les chiffres en matière d'extorsion et de racket sont stables par rapport à 2008 mais ce constat peut s'expliquer d'une part parce qu'il s'agit d'une forme de criminalité ou le « chiffre noir » est particulièrement important et fluctuant et d'autre part par le fait qu'il s'agit d'un phénomène criminel particulièrement difficile à contrer compte tenu de son imprévisibilité relative (spatiale et temporelle).

Enfin, après une augmentation très sensible en 2009, 2010 montre une diminution de 10 % du nombre de vols avec violences de sacs (vols à l'arrachée) mais dans ce cas également, le taux d'élucidation est très élevé avec de nombreux faits pour lesquels le ou les auteurs ont été identifiés et interpellés.

Dans le domaine des atteintes aux personnes :

En 2010, on note une augmentation très sensible des homicides (2 meurtres et 13 tentatives). Il faut souligner en cette matière l'excellent travail réalisé par nos services et particulièrement par le SER.

En matière de coups et blessures volontaires, la situation est stable depuis 2008 avec cette année une diminution de 7%.

Il faut ajouter qu'une bonne part des dossiers sont rédigés dans le cadre de différends familiaux.

La remarque concernant une recrudescence de dossiers de coups et blessures avec lésions importantes reste certainement d'actualité.

En matière de VIF (violences intrafamiliales), depuis l'instauration d'une priorité relative au phénomène des violences conjugales et l'application d'une tolérance « 0 » par le Parquet, les chiffres confirment la réalité du problème et justifient pleinement une prise en charge spécifique de cette problématique, notamment par les assistantes de police.

A noter également en cette matière la définition très large qui a été donnée au phénomène (col 3/2006) qui recouvre en réalité quatre catégories d'infractions (violence physique / violence sexuelle / violence morale / violence économique).

	2008		2009		2010		Evolution 2008- 2009	Evolution 2009- 2010
	Nb	%	Nb	%	Nb	%		
Violence physique	443	48,8%	654	60,3%	620	58,9%	↗ 47,6%	↘ 5,2%
Violence sexuelle	6	0,7%	11	1%	10	0,9%	↗ 83,3%	↘ 9,1%
Violence morale	395	43,6%	300	27,6%	308	29,3%	↘ 24,1%	↗ 2,7%
Violence économique	63	6,9%	120	11,1%	114	10,8%	↗ 90,5%	↘ 5%
TOTAL	907	100%	1.085	100%	1.052	100%	↗ 19,6%	↘ 3%

Il est important de noter qu'il y a plus de faits commis que de procès verbaux rédigés compte tenu des dossiers reprenant plusieurs infractions (en 2009, 899 PV rédigés pour un total de 1085 faits).

Même s'ils sont en légère diminution en 2010, ce sont les dossiers de violence physique et morale qui représentent à eux seuls plus de 88 % de l'ensemble des faits commis.

Viennent ensuite les faits de violence économique et sexuelle.



- **Dans le domaine de la famille :**

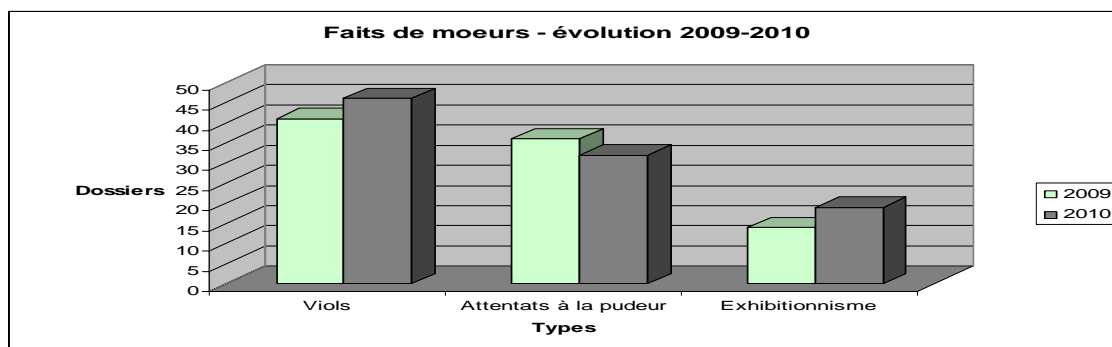
En cette matière, on constate une grande stabilité des chiffres sur les trois dernières années (- 1 % en 2010).

L'essentiel des procès verbaux étant toujours rédigé dans le cadre de divorces (séparations) et de problèmes liés à la garde des enfants (refus du droit aux relations personnelles / non acquittement de pension alimentaire/...).

- **Dans le domaine des mœurs :**

Si de manière globale, les chiffres sont très stables par rapport à ceux enregistrés en 2008 et 2009, il faut cependant signaler la hausse du nombre de faits de viols (bien entendu, il faut noter que dans certains cas, la prévention de viol n'est plus d'actualité à l'issue de l'enquête).

Pour 2010, on enregistre respectivement 46 dossiers de viols (25 à l'égard de personnes majeures et 21 à l'égard de mineurs), pour 41 faits enregistrés en 2009, 32 dossiers d'attentats à la pudeur pour 36 en 2009 et 19 dossiers pour exhibitionnisme, contre 14 en 2009.



- **Dans le domaine de la jeunesse :**

Après l'augmentation enregistrée en 2009 (+18 %) les chiffres sont à la baisse avec un phénomène persistant et particulièrement difficile à gérer qui est celui des fugues de mineurs (302 faits en 2009 contre respectivement 350 faits en 2009 et 331 en 2008).

Les autres faits relèvent quant à eux de la notion de « mineur en danger » ou sont relatifs à des comportements d'inconduite / indiscipline.

- **Dans le domaine des stupéfiants :**

Après une période de stabilité, les chiffres 2010 montrent une augmentation très sensible (+ 36 %) en 2010.

Selon nous, cette augmentation est à mettre sur le compte de l'activité policière, et plus particulièrement de la section stupéfiants du SER, et n'est pas révélatrice d'une aggravation du phénomène sur le territoire de la zone.

Les dossiers traitent essentiellement de faits de consommation / usage (77 %) et de commerce de produits stupéfiants (20%).

Néanmoins, compte tenu notamment de l'importante population étudiante et de sa situation géographique, il reste évident que Namur constitue un pôle très attractif pour les trafiquants en tous genres et qu'il y a donc lieu de rester très vigilant.



- **Dans les autres domaines :**

- On note une diminution (14 %) des chiffres en matière de vandalisme (dégradations de biens mobiliers et immobiliers) avec toujours un point noir au niveau des dégradations de véhicules (573 faits pour 2010). Cette situation est certainement à mettre en relation avec les faits de vols dans véhicules.

Par contre, le phénomène de « tagging » est en nette diminution.

Ces chiffres sont évidemment à mettre en parallèle avec les autres types d'incivilités qui, bien que statistiquement peu significatifs, n'en sont pas moins des facteurs majeurs dans le cadre du sentiment d'insécurité (chiens, alcool sur la VP, tapages, propreté publique,...).

- Dans le domaine de l'environnement, et plus particulièrement dans la problématique des déchets, on relève une augmentation sensible en 2010 (+ 30 %). Cette situation est en partie due à un renforcement de la cellule environnement au sein de la division Proximité.

En cette matière spécifique, il faut également tenir compte d'un facteur particulier qui est la plus grande « vigilance » dont font preuve les contrevenants, ce qui diminue sensiblement le nombre d'identification.

- Dans le domaine de la législation sur les étrangers, on remarque une stabilité des chiffres depuis 2008 avec néanmoins une très légère diminution en 2010.

Il faut remarquer en cette matière que les chiffres relatifs à la problématique des mariages « blancs » ne sont absolument pas représentatifs (le phénomène est bien présent et même en hausse ces dernières années) compte tenu du fait que le SER traite ce type de dossiers par PV Subséquents (apostilles du Parquet).

Néanmoins les chiffres 2010 montrent une légère augmentation, la section lois spéciales du SER ayant rédigé 83 dossiers (initiaux / subséquents) pour, 73 en 2009.

-D'une manière générale, la zone est beaucoup plus présente dans le domaine du respect des dispositions légales dans le domaine du droit social et du travail (organisation de contrôles en collaboration avec les services spécialisés) avec évidemment une hausse des statistiques qui y sont relatives.



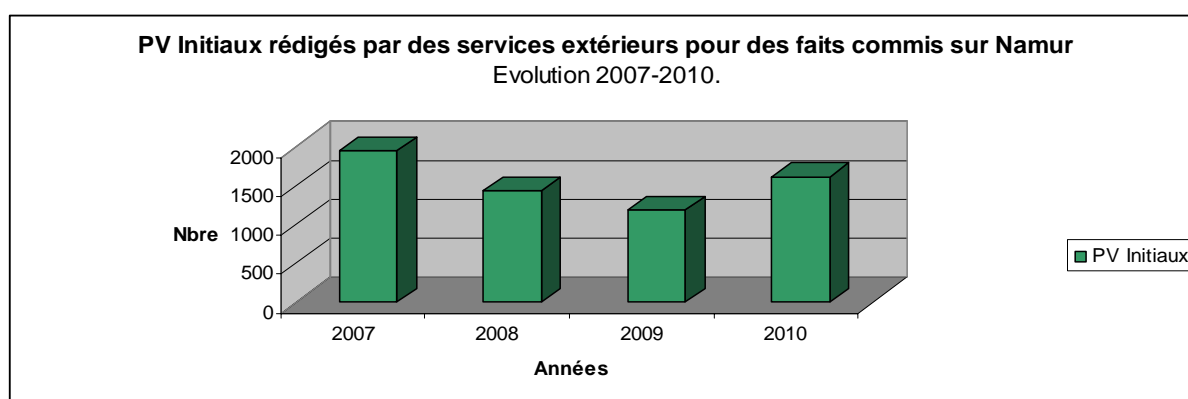
Faits commis en Belgique en 2010 :

Sur Namur et constatés par d'autres services :

Faits commis ou constatés sur Namur et ayant fait l'objet d'un procès verbal par un autre service de police.

Afin d'être objectifs, nous devons tenir compte des faits commis ou constatés sur le territoire de la zone et pour lesquels des procès verbaux initiaux ont été rédigés par d'autres services de police (ne sont pris en compte que les faits qui sont repris en BNG).

Pour l'année 2010, on remarque ainsi qu'au 12227 PV Initiaux rédigés par la zone de police s'ajoute 1610 PV Initiaux rédigés par d'autres services, soit une hausse de **13%**.



Source : BNG – datawarehouse 2010.

Commentaires :

Au niveau de l'**origine** (service verbalisant), on constate que 50 % de ces procès verbaux sont rédigés par les services de la SPC Namur (Police fédérale – Chemins de Fer) et par les autres zones de l'arrondissement judiciaire de Namur. Pour le reste, on retrouve les autres zones de la Province de Namur (12 %), les autres polices locales du pays (24 %), la PJF (6,5 %) et divers services.

Au niveau des **types d'infractions** concernés, on peut de nouveau souligner la présence des problématiques de vols, dégradations volontaires, coups et blessures ainsi que dans une moindre mesure la garde d'enfants (droit de visite). D'autres phénomènes comme les rébellions, les infractions relatives aux étrangers, la détention de produits stupéfiants,... sont quant à eux, pour une majeure partie, à mettre à l'actif de l'activité sur le terrain de la Police des Chemins de Fer (SPC).



2.3 Statistiques roulage



Remarque préalable :

Les données chiffrées ci-dessous concernent les faits de roulage (accidents) ayant donné lieu à la rédaction d'un procès-verbal durant l'année 2010. Les données proviennent du module « traitement » de ISLP.

Etant donné le délai nécessaire pour disposer des statistiques fédérales dans le domaine du roulage et vu la nécessité de pouvoir suivre l'évolution du phénomène sur le territoire de la zone, nous avons décidé de travailler sur base des chiffres tirés du module ISLP – Traitement.

Bien entendu, ces chiffres seront revus légèrement à la hausse lors de la parution des statistiques fédérales (comptabilisation des accidents survenus sur le territoire de la zone mais non constatés par nos services).

Ces données et leur analyse ne tiennent évidemment pas compte des constats amiables rédigés (en cas d'accidents avec dégâts matériels uniquement).

Depuis 2010, un PVS est systématiquement rédigé lors de la constatation d'un accident avec dégâts matériels faisant l'objet d'un constat amiable entre les parties en cause. Nous disposons dès d'une première estimation de la charge de travail résultant de ce type d'interventions.

Suite à l'engagement d'une analyste stratégique au sein de la zone (arrivée effective le 01/07/2007), une nouvelle politique de suivi statistique a été mise en place avec notamment :

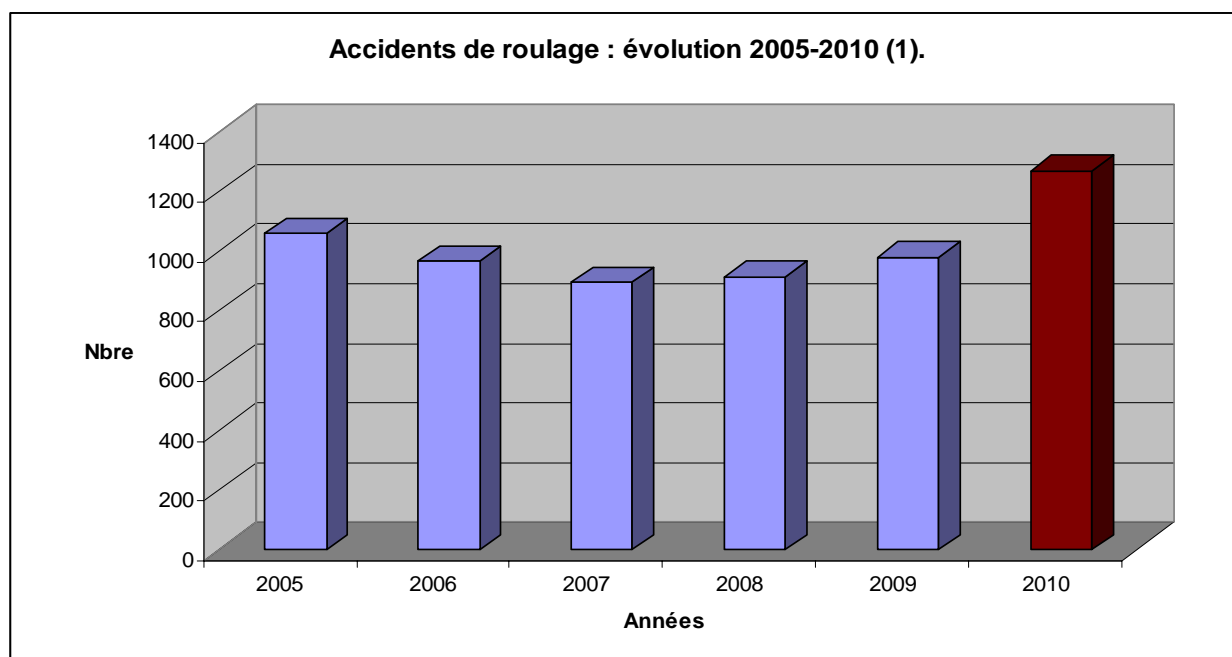
- Un suivi mensuel des accidents de circulation avec lésions corporelles.
- Un suivi trimestriel avec comparatif des deux années antérieures.
- Une analyse des endroits à risques ainsi que des catégories de conducteurs impliqués.
- Un suivi en matière de conduite sous influence.



Accidents de roulage

A. Ensemble des accidents ayant donné lieu à la rédaction d'un procès-verbal.

	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	Total
2005	101	74	96	98	83	79	73	74	95	105	89	91	1058
2006	71	68	85	63	99	107	78	55	95	91	75	78	965
2007	71	71	79	62	79	82	66	69	85	76	81	72	893
2008	70	66	64	89	107	67	55	61	84	87	78	86	914
2009	72	61	75	65	96	93	62	91	91	95	77	101	979
2010	99	61	84	93	107	113	89	119	121	131	115	135	1267



(1) : nombre total d'accidents (dégâts matériels et lésions corporelles).

Commentaires :

Après la période 2007-2009 marquée par une stabilisation des chiffres, 2010 montre une augmentation très sensible (+ 29 %) du nombre d'accidents, tous types confondus.

Cette situation doit être nuancée suite à une modification méthodologique fondamentale intervenue en 2010, à savoir la prise en compte des accidents avec dégâts matériels ayant fait l'objet d'un constat amiable entre les parties en causes. En effet, depuis le 01/01/2010 ces faits font l'objet d'un PVS de la part du service de police intervenant.

Nous verrons par la suite que la catégorie des accidents avec lésions corporelles est tout à fait stable et que l'augmentation constatée est uniquement due à la prise en compte de l'ensemble des accidents avec DM.

A noter que cette nouvelle méthode nous semble plus réaliste car plus proche de la réalité de terrain (charge de travail conséquente pour les services de police et coût financier important pour la société).



Accidents de roulage : évolution mensuelle 2008-2010 :

LC : Lésions corporelles.
DM : Dégâts matériels.

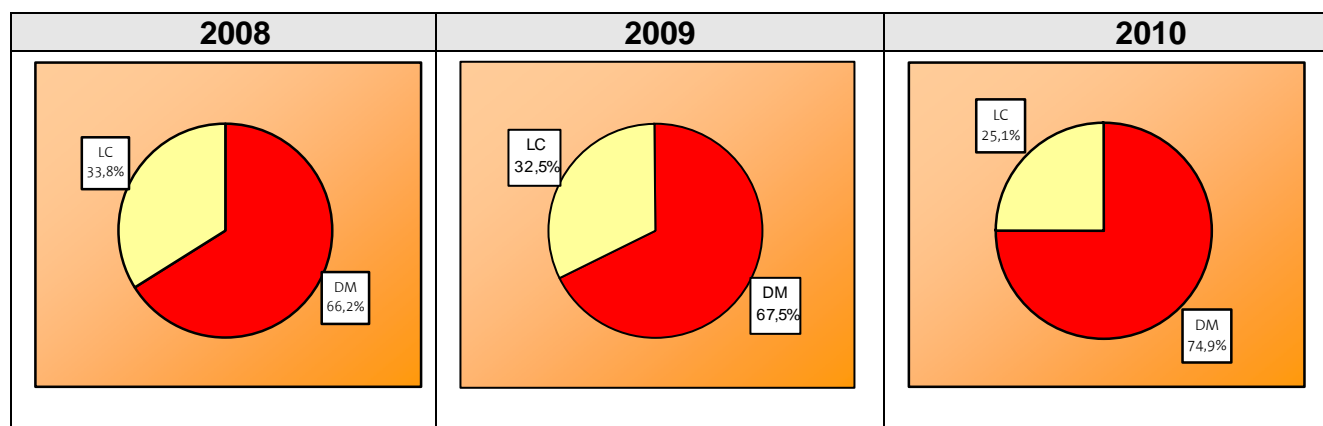
B. Répartition des accidents en fonction de leurs conséquences (dégâts matériels ou lésions corporelles).

2008	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc	Total
DM	43	46	43	57	73	51	39	41	49	58	51	54	605 - 66,2%
LC	27	20	21	32	34	16	16	20	35	29	27	32	309 - 33,8%

2009	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc	Total
DM	46	40	49	41	66	65	41	61	62	56	55	79	661 - 67,5%
LC	26	21	26	24	30	28	21	30	29	39	22	21	318 - 32,5%

2010	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc	Total
DM	70	47	61	57	77	80	65	94	97	99	91	111	949 - 74,9%
LC	29	14	23	36	30	33	24	25	24	32	24	24	318 - 25,1%

Accidents de roulage 2008-2010 – répartition DM/LC.



Commentaires :

On constate que les accidents avec dégâts matériels représentent **74.9 %** (949/1267) du total des accidents survenus en 2010.

25.1 % des accidents entraînent des lésions corporelles (blessures / morts).

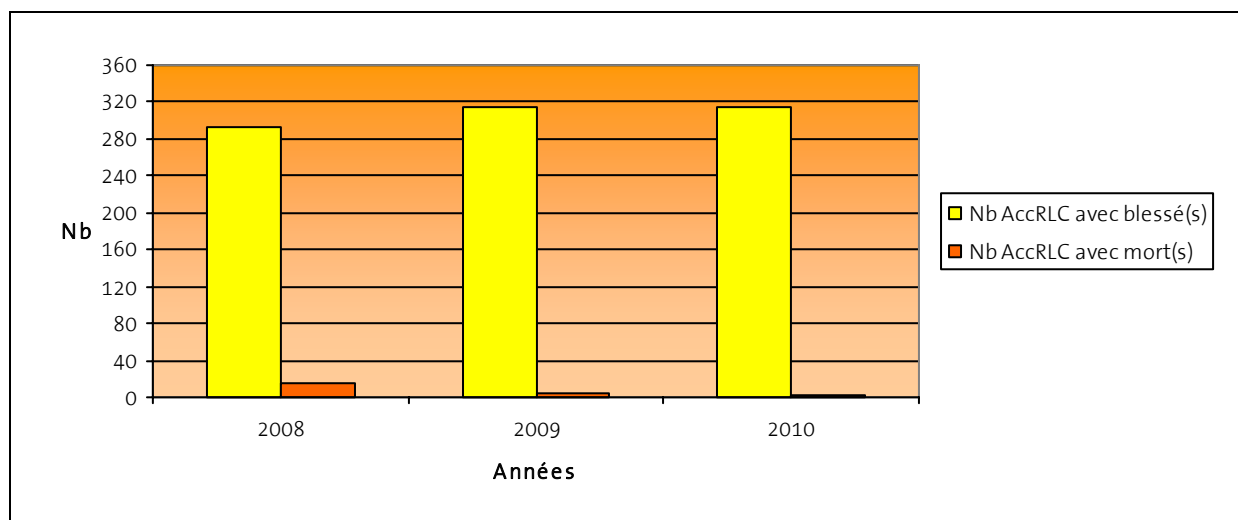
L'augmentation très sensible de la part des accidents avec dégâts matériels (+7.4 %) doit être analysée en tenant compte de la nouvelle méthode de comptabilisation qui prend en compte les accidents DM ayant fait l'objet d'un constat amiable entre les parties en causes.

Sur la période 2008-2010, on constate une stabilité évidente dans la répartition des accidents (DM/LC), compte tenu de la remarque émise ci-dessus.

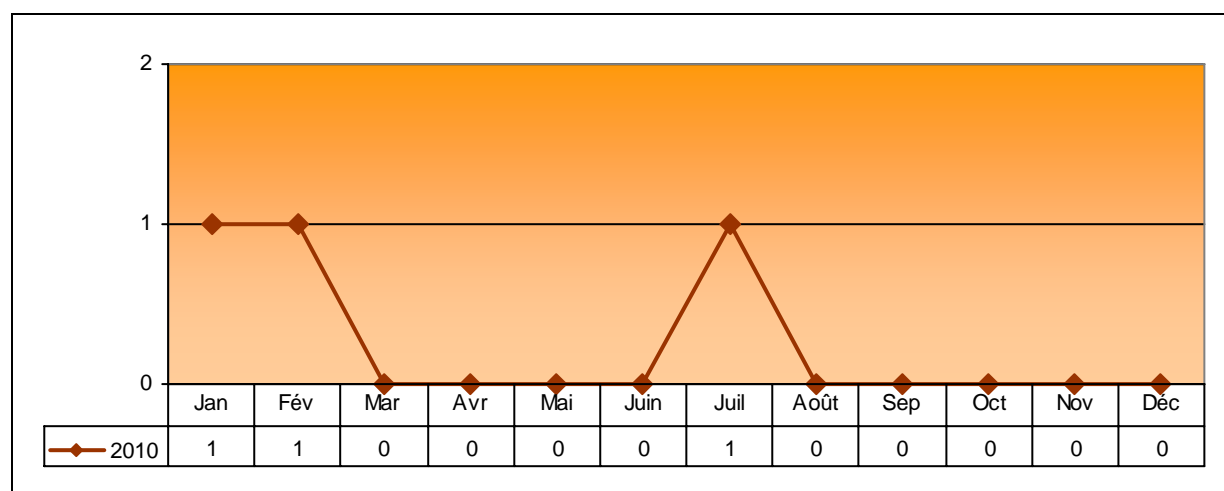


C. Répartition des accidents avec lésions corporelles en fonction de leurs conséquences (blessures ou morts).

	Accidents 2008	Accidents 2009	Accidents 2010
Accidents avec blessé(s).	293	314	315
Accidents avec mort(s).	16	4	3



Répartition mensuelle des accidents mortels :



Commentaires :

On constate qu'en 2010, les accidents avec lésions corporelles se répartissent en 315 accidents avec blessé(s) et 3 accidents avec mort(s) d'homme(s).

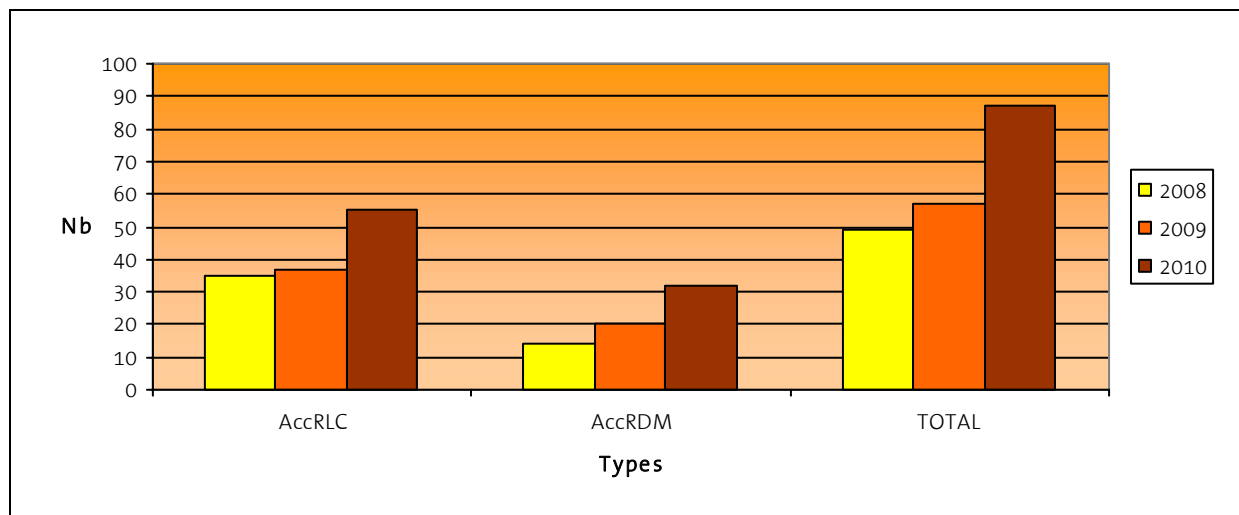
La proportion d'accidents mortels est donc de **0,9 %**, alors qu'elle était de **1.2 %** (4/314) en 2009 et **5,3 %** (16/298) en 2008.

Le taux de mortalité est donc nettement inférieur en 2010 mais il s'agit d'une variable très aléatoire.



D. Accidents avec circonstance aggravante « influence alcool » 2008-2010.

	2008	2009	2010	Evolution 2008-2009	Evolution 2009-2010
AccRLC avec circ aggr « alcool »	35	37	55	↗ 5,7%	↗ 48,6%
AccRDM avec circ aggr « alcool »	14	20	32	↗ 42,9%	↗ 60%
TOTAL	49	57	87	↗ 16,3%	↗ 52,6%

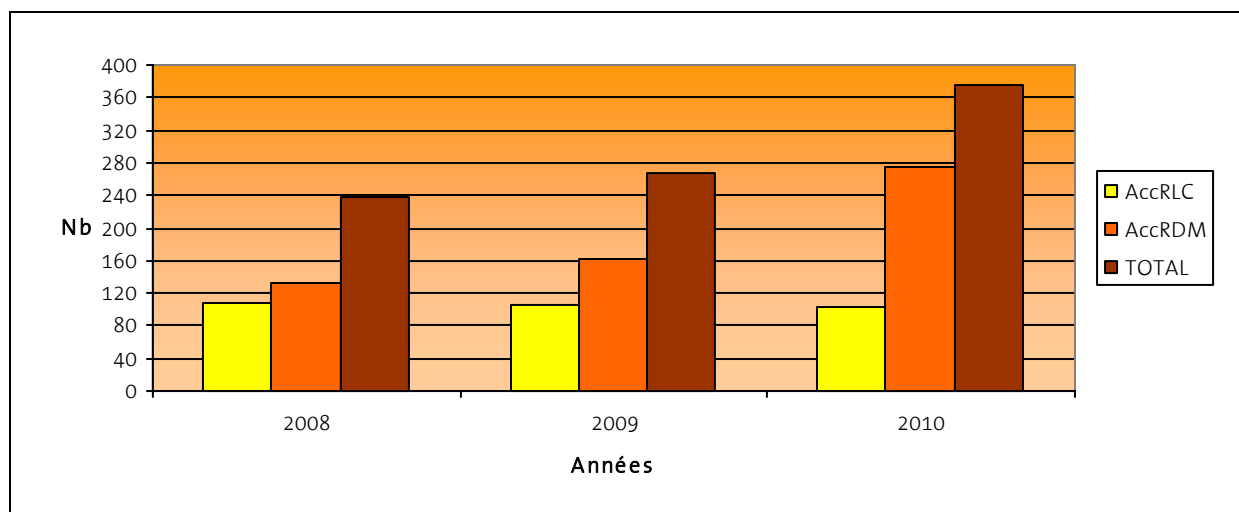


E. Implication des jeunes conducteurs (19-29 ans) dans les accidents de circulation.

Rappel : une des priorités du PZS 2009-2012 vise les accidents de circulation impliquant les jeunes conducteurs (19-29 ans).

	2008	2009	2010 (1)	Evolution 2008-2009	Evolution 2009-2010
AccRLC	107	106	102	↘ 0,9%	↘ 3,8%
AccRDM	132	162	274	↗ 22,7%	↗ 69,1%
TOTAL	239	268	376	↗ 12,1%	↗ 40,3%

(1) : Il s'agit du nombre d'accidents avec lésions corporelles/dégâts matériels impliquant au moins un jeune conducteur (19-29).



Après une diminution très importante en 2008, la proportion de jeunes conducteurs impliqués dans les accidents est en nette augmentation pour l'année 2009 (+ 11 %) et surtout 2010 (+ 39.2 %).

- Parmi ces jeunes conducteurs impliqués dans des accidents avec DM, on retrouve 74.3 % d'hommes (226/78).
- Parmi ces jeunes conducteurs impliqués dans des accidents avec LC, on retrouve 75.6 % d'hommes (84/27).

F. Implication des jeunes conducteurs (19-29 ans) dans les accidents de circulation avec lésions corporelles et circonstance aggravante « influence alcool ».

	2008	2009	2010	Evolution 2007-2008	Evolution 2008-2009
AccRLC avec circ aggr « alcool »	35	37	55	↗ 5,7%	↗ 48,6%
AccRLC avec circ aggr « alcool » et implication d'au moins un jeune conducteur (19-29)	15	16	24	↗ 6,7%	↗ 50 %

On remarque donc que pour l'année 2010, dans 43.6 % des accidents avec LC et alcool, un jeune conducteur a été impliqué.

Conclusions générales :

Avec toutes les réserves liées à la méthode utilisée, on peut, sur base des cinq dernières années, faire les constatations suivantes :

- Après une diminution sensible du nombre d'accidents depuis 2005, les chiffres 2010 sont sensiblement à la hausse mais cette situation est uniquement due à un changement dans la méthode de comptabilisation des accidents avec dégâts matériels. En effet, depuis le 01/01/2010, un PVS est rédigé lors du constat d'un accident DM faisant l'objet d'un constat amiable entre les parties. Le nombre d'accidents avec DM est dès lors passé de 661 en 2009 à 949 en 2010 (+ 30 %).
- Si l'on remarque une grande stabilité au niveau de la part relative des accidents avec lésions corporelles, la remarque n'est plus valable pour les accidents avec dégâts matériels compte tenu de la prise en compte des constats amiables. A noter que cette nouvelle méthode nous semble plus réaliste car plus proche de la réalité de terrain (charge de travail conséquente pour les services de police et coût financier important pour la société).
- La diminution très nette du nombre de morts sur nos routes enregistrée en 2009 est confirmée pour 2010 mais cette variable est, par nature, très aléatoire.
- Parmi les « usagers faibles », il faut mettre en évidence les piétons et dans une moindre mesure les motocyclistes.
- Que la catégorie des jeunes conducteurs (19-29 ans) de sexe masculin reste une catégorie à risques ;
- Que la vitesse, l'alcool et la drogue au volant restent des facteurs dominants dans les causes d'accidents avec ici aussi la catégorie des jeunes conducteurs en évidence.



3. Logistique et Finances



3.1 : La zone en quelques chiffres

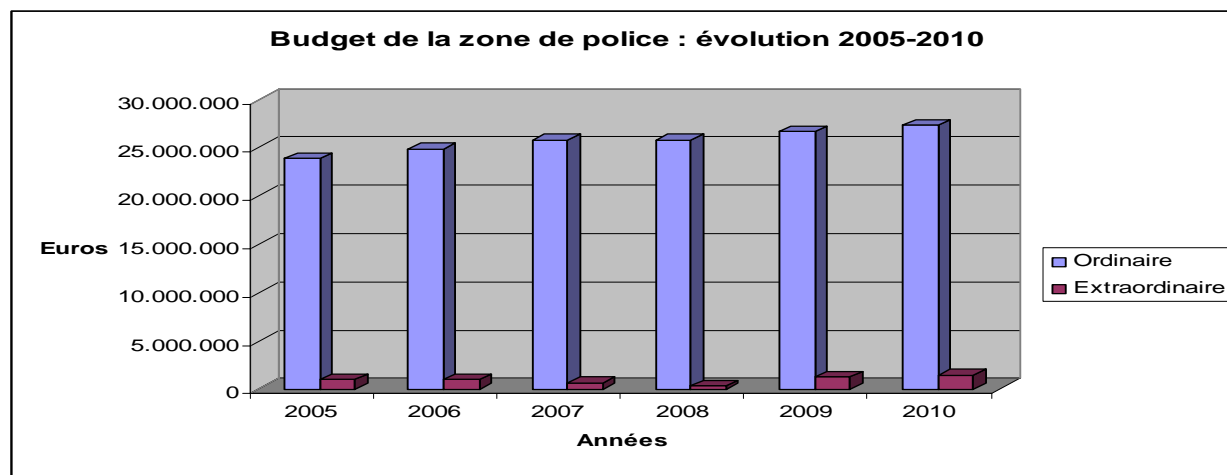
ZP NAMUR 5303	INFRASTRUCTURES : 2 sites									
	Hôtel de police (Théâtre) 	Commissariat Hastedon 								
	Zone mono communale : -Cadre opérationnel : 358 -Cadre administratif et logistique : 50									
	Parc informatique : -223 PC – 19 PC portables – 101 imprimantes – 7 scanners -25 serveurs (dont 8 pour les caméras) -31 appareils photos digitaux -Sites INTRANET-INTERNET WWW.POLNAM.BE									
	Charroi : -112 véhicules (68 véhicules police / 44 véhicules banalisés). -14 motos (12 motos police / 2 motos banalisées dont une radar) - 6 scooters - 2 commissariats mobiles et 5 remorques -10 vélos de ville et 4 VTT (plus vélos piste de circulation).									
	ASTRID : <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>Postes fixes</td> <td>5</td> <td>Mobiles</td> <td>14</td> </tr> <tr> <td>Portables</td> <td>346</td> <td>Car kits</td> <td>40</td> </tr> </table>		Postes fixes	5	Mobiles	14	Portables	346	Car kits	40
Postes fixes	5	Mobiles	14							
Portables	346	Car kits	40							
	Réseau caméras de surveillance : Un réseau de 52 caméras est actif sur le territoire de la zone									
	BUDGET 2010 <table border="1" style="width: 100%; text-align: right;"> <tr> <td style="width: 60%;">Recettes</td> <td>26.988.272</td> </tr> <tr> <td>Dépenses</td> <td>27.291.090</td> </tr> </table>		Recettes	26.988.272	Dépenses	27.291.090				
Recettes	26.988.272									
Dépenses	27.291.090									



3.2 : Finances - budget 2010

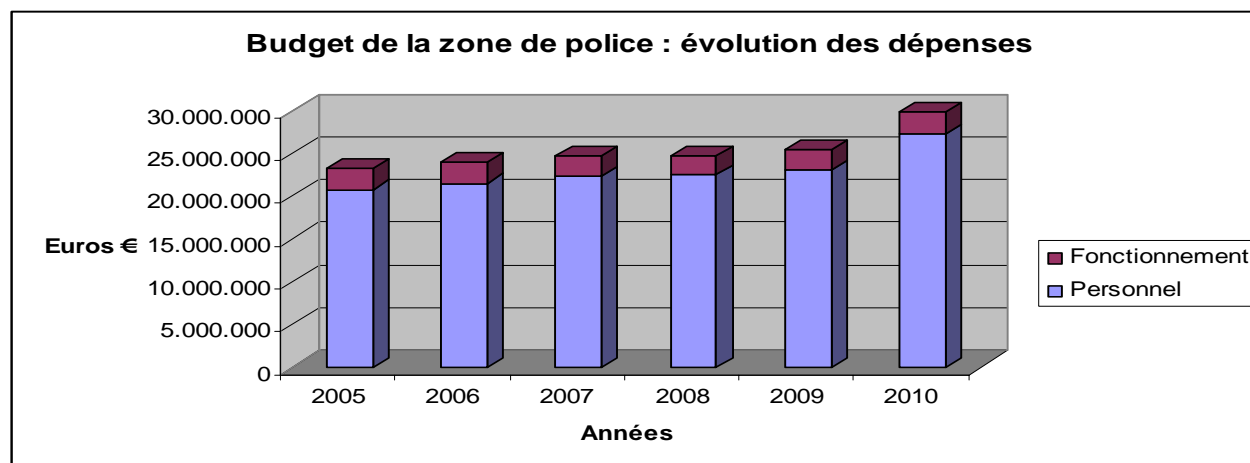
Evolution budgétaire (dépenses – exercices propres):

BUDGET (€)	2005	2006	2007	2008	2009	2010
	Clôturé	Clôturé	Clôturé	Clôturé	MB	MB
Ordinaire	23.871127	24.850.029	25.733.282	25.822.073	26.639.983	27291090
Extraordinaire	971.667	970.289	645.338	324.119	1.255.000	1399000



Evolution des dépenses (exercices propres) :

DEPENSES (€)	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Personnel	20.780.603	21.510.878	22.374.820	22.455.152	23.023.429	27291090
%	87 %	86.5 %	86.9 %	87 %	86.4 %	86.3 %
Fonctionnement	2.462.241	2.501.242	2.357.701	2.291.154	2.465.792	2548220



4 : Activités des services

4.1 POLICE SECOURS



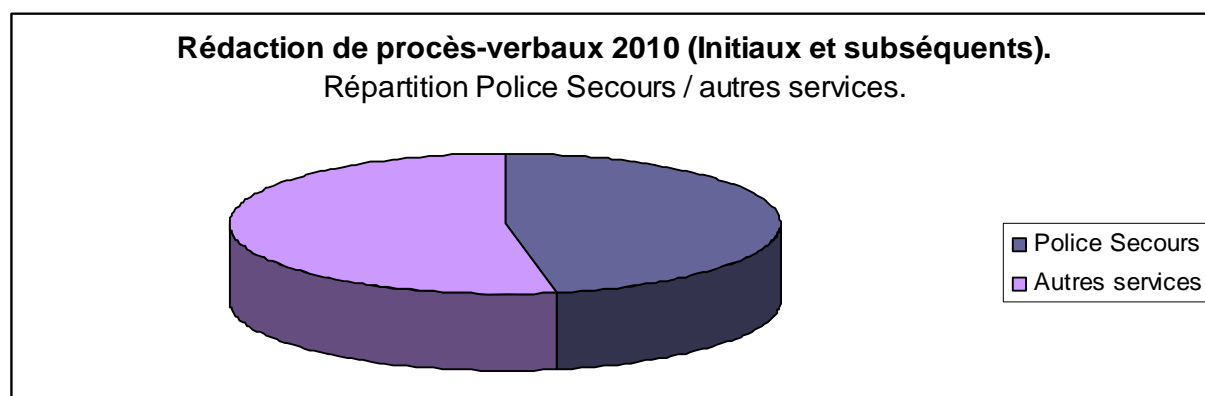
Gestion des interventions

En 2010, sur les 29048 demandes d'intervention, 26% ont été gérées en interne (permanences) et 74 % ont donné lieu à une intervention extérieure, dont une grande majorité pour les équipes de garde Police Secours.

Rédaction de procès-verbaux



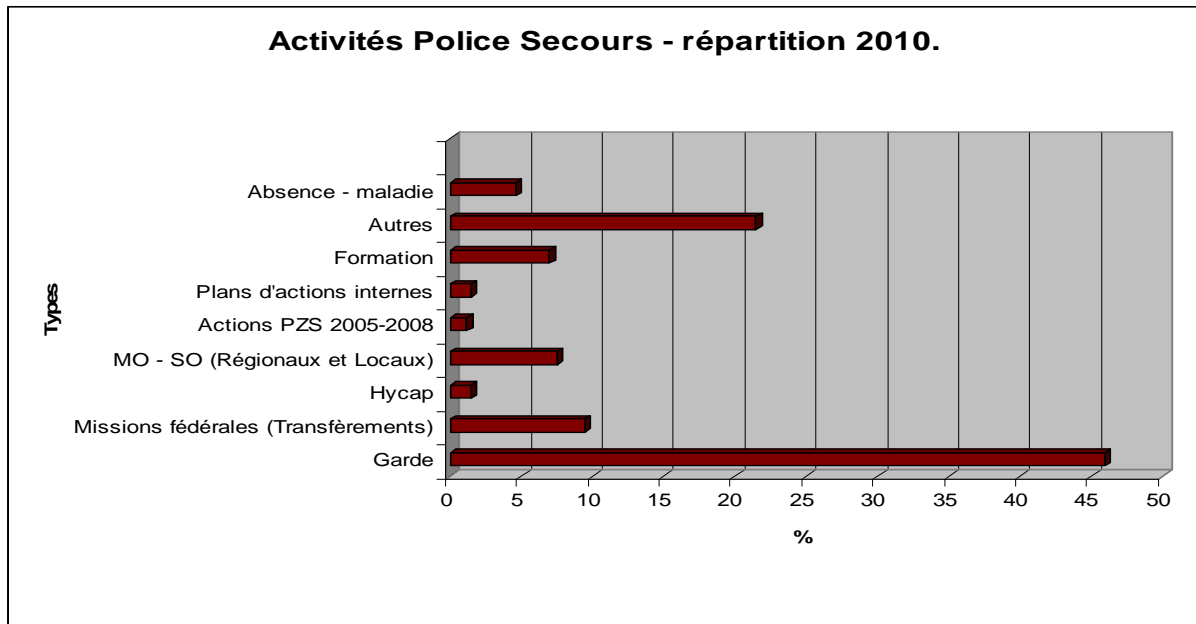
En 2010, le personnel de Police Secours a rédigé 13086 procès verbaux (initiaux et subséquents), soit 47 % du nombre total de dossiers judiciaires de la zone pour l'année 2010.



Chiffres ISLP 31/12/2010.



Activités Police Secours (1)



Brigade canine :



En termes de statistiques d'activités, la brigade canine a effectué 6100 heures de patrouilles (sécurisation) sur l'année 2010.

Il faut également mentionner une formation spécifique à raison de 3360 heures.



4.2 SER

Service Enquêtes et Recherches



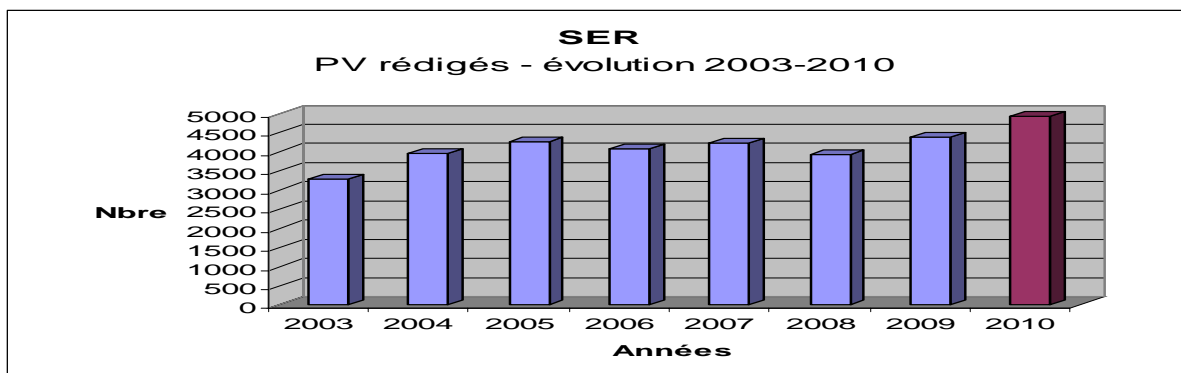
Facteur humain

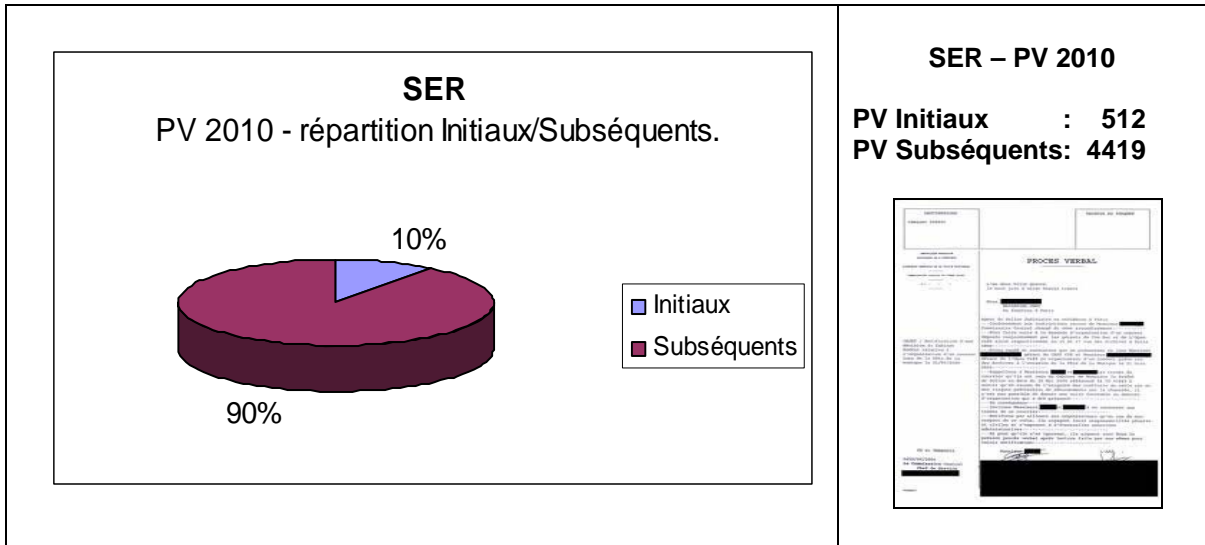
Le service est structuré autour de 6 sections spécialisées à côté de la direction et du secrétariat :

Sections	Personnel
Section homicides – parties civiles.	1 INPP / 1 INP
Section vols.	1 INPP / 6 INP
Section éco-fin.	1 INPP / 3 INP
Section stupéfiants	2 INPP / 3 INP
Section mœurs et jeunesse.	1 INPP / 3 INP
Section lois spéciales.	1 INPP / 3 INP

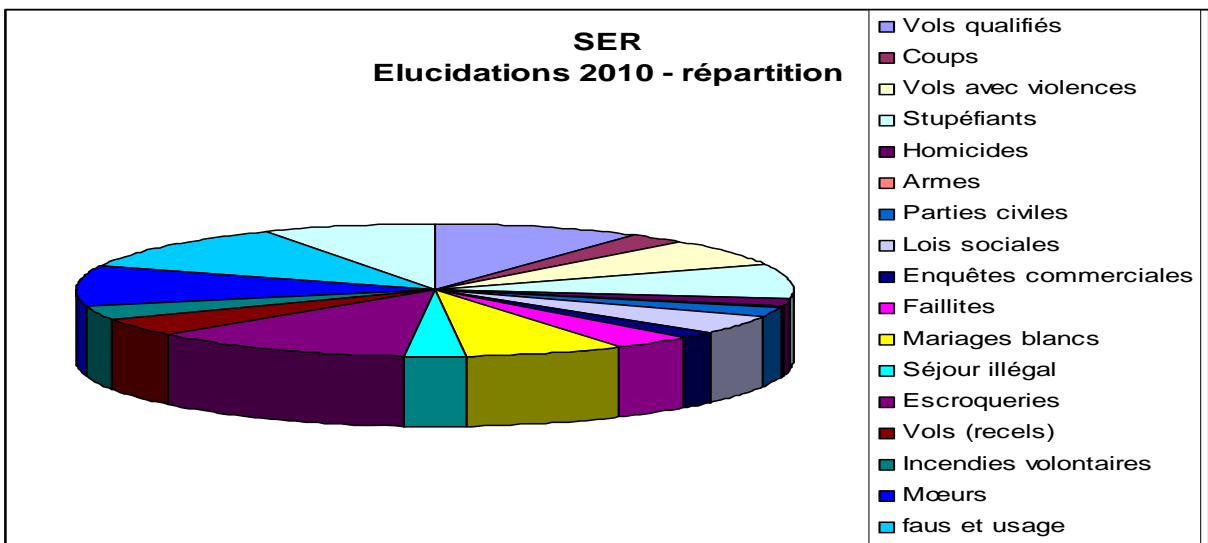
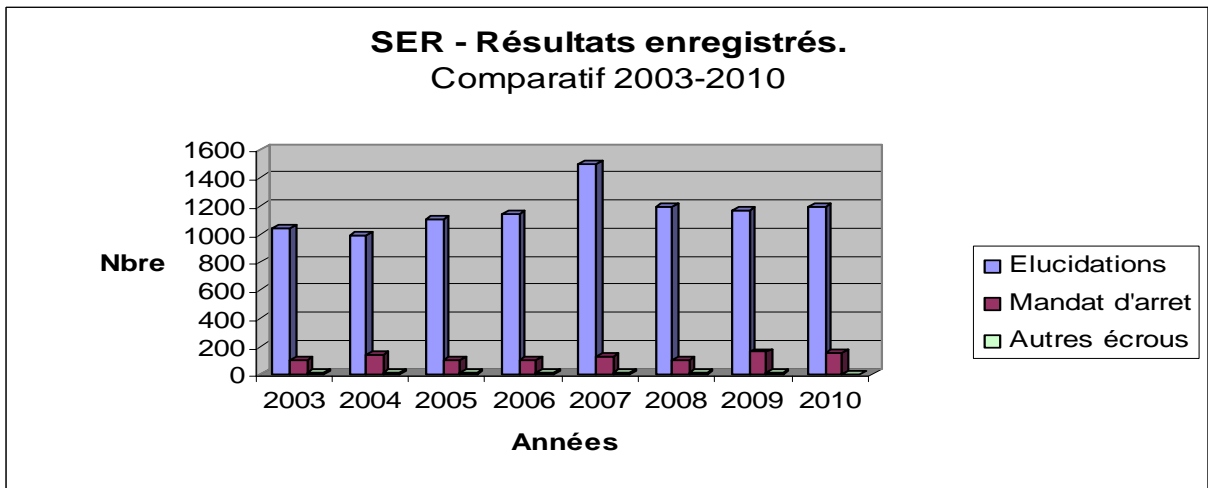
Statistiques d'activités :

Rédaction de PV :



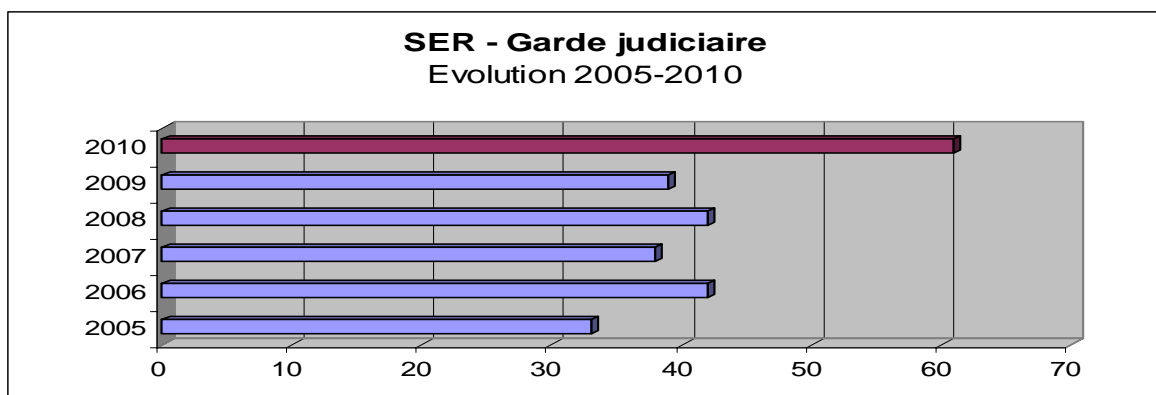


Résultats enregistrés:



- Le nombre de mandats d'arrêt est stable par rapport à 2009 et en nette augmentation par rapport à 2008 (+61%) et 2007 (22 %).
- En ce qui concerne le taux d'élucidations, il est légèrement en hausse avec 1189 faits élucidés pour 1167 en 2009 (+2%).
Ce taux représente 11 % de la criminalité enregistrée (ensemble des PV Initiaux rédigés par la zone de police pour des faits infractionnels commis sur le territoire de la zone).
- Les taux d'élucidation les plus importants concernent respectivement la criminalité contre les biens, les dossiers en matière de stupéfiants ainsi que la problématique des mariages blancs.

Garde judiciaire :



- De manière permanente, le personnel assure une garde judiciaire par le biais d'équipes pluridisciplinaires de 5 personnes dirigées par un officier ou un cadre moyen.
Pour l'année 2010, la garde judiciaire a été rappelée à 61 reprises, soit une augmentation de 56 % par rapport à 2009.



4.3 CIRCULATION

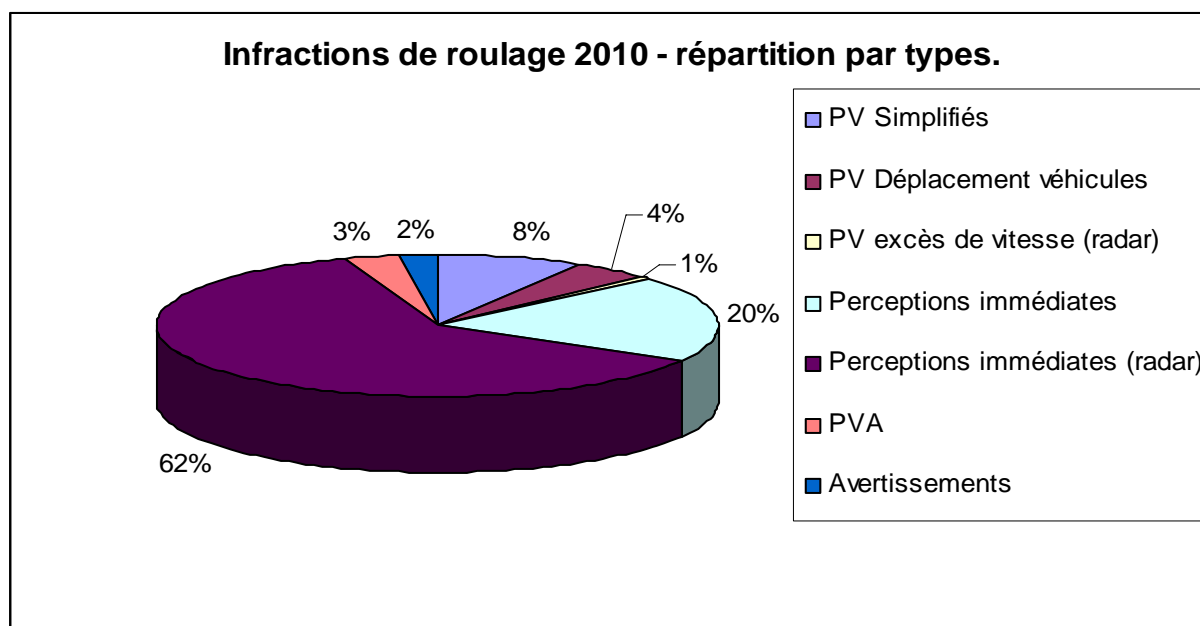


Infractions de roulage

Infraction de roulage (1)	2005	2006	2007	2008	2009	2010
PV Simplifiés	12229	11017	5577	5248	3078	3461
PV déplacements de véhicules	3557	1530	1185	1608	1682	1858
PV excès de vitesse (radar)	722	415	600	609	130	448
Perceptions immédiates	9063	7605	15405	11513	10820	8233
Perceptions immédiates (radar) (2)				10968	11412	25717
PVA	3442	1409	1855	1650	1075	1329
Avertissements	1015	2298	1515	1274	1341	908

(1) : Depuis le 01/01/2005, les infractions de roulage font également l'objet d'un encodage dans le module ISLP mais vu la nouvelle nomenclature utilisée, la comparaison avec les statistiques antérieures pose des difficultés.

(2) : Depuis 2008 une distinction est faite entre les PI (perceptions immédiates) pour excès de vitesse et pour autres motifs. En 2010, il y a donc eu 33950 PI rédigées dont 25717 pour vitesse et 8233 pour d'autres motifs (stationnement, ceinture, gsm au volant,...)



Contrôles vitesse :



Utilisation des radars préventifs

3569 heures de contrôles.

300926 véhicules contrôlés.



Utilisation des radars répressifs

616 heures de contrôles.

187486 véhicules contrôlés.

11055 PI /448 PV.



Radars fixes :

Depuis 2010, la zone dispose de 4 radars fixes.



	Endroits	PI 2010
1	5020 Champion, Chaussée de Louvain	1381
2	5100 Jambes, Chaussée de Liège	5205
3	5100 Wépion, Chaussée de Dinant	6027
4	5002 St-Servais, Chaussée de Waterloo	2049
	TOTAL	14662



PC : Permis de conduire.
 ETT : Ethylotest.
 ETM : Ethylomètre.

Contrôles alcool et drogues



Contrôles alcool :

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
ETT pratiqués	552	256	599	747	672	1006
ETT Positifs	77	47	59	78	99	72
Retraits PC	45	11	20	24	14	54

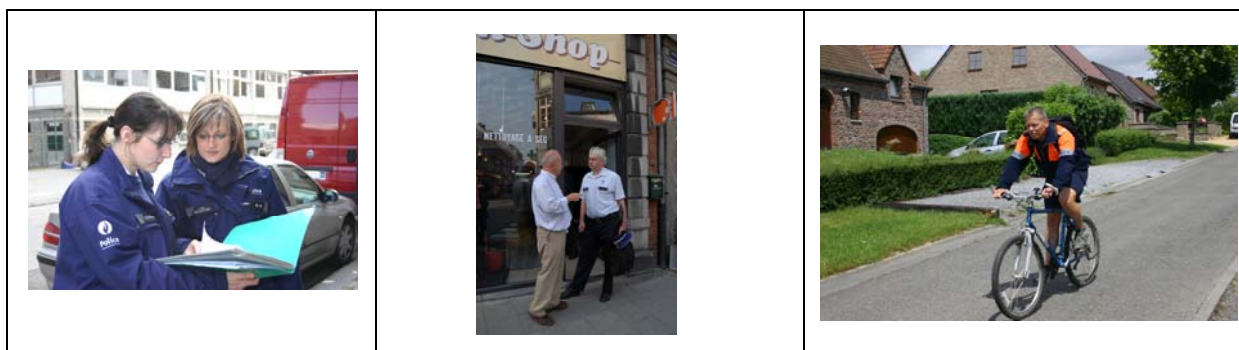
REM : Par rapport à 2004, la diminution très sensible du nombre d'ETT n'est pas significative d'une diminution du nombre de contrôles mais plutôt d'un changement dans la gestion des contrôles (en 2006, nous avons pratiqué le contrôle **sélectif**, à savoir que ne sont invités à souffler que les conducteurs présentant des signes extérieurs d'ivresse).

Contrôles drogues :

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Tests urine pratiqués	8	6	6	13	11	3
Tests salivaires						18
Tests positifs	3	0	1	10	10	11
PV rédigés	3	0	1	10	10	11



4.4 Proximité



Statistiques d'activités

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Domiciliations	12.437	12495	12837	12252	12534	10485
Plis d'huissiers	3.384	3360	3262	3488	3243	1109 (1)
Etrangers : vérifications diverses	1229	1470	1575	1695	1715	1426
Pertes de carte d'identité	197	132	222	186	///	2
Enquêtes de moralité	2.313	2714	2578	1876	1823	1913
Ordre de quitter le territoire	79	13	19	4	5	8
Notifications DDC	702	630	987	1068	1514	1827
Apostilles (enquêtes de proximité)	3606	3470	3961	3825	3915	2408

(1) : la diminution sensible est due à une modification dans la procédure de gestion des plis d'huissiers.

DDC : Déchéance du droit de conduire.

Proximité - Environnement :



Une cellule environnement, spécialement équipée et formée, s'occupe de la problématique de la propreté publique sur le territoire de la zone. En collaboration étroite avec les services de la Ville (Propreté publique), elle veille à l'application et au respect de la propreté publique et plus particulièrement de la problématique des déchets.

ENVIRONNEMENT	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Demandes d'interventions	2693	1438	1255	1392	1020	1145	1128	1087



Activités du service environnement (découlant des demandes d'intervention).

ENVIRONNEMENT	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
PV rédigés-initiaux	459	270	271	227	287	295	219	342
-subséquents	501	432	461	351	356	283	165	214
Avertissements (prévention)	53	37	44	27	11	109	175	108
Redevances établies (1)	300	263	228	208	237	201	126	///

(1) : plus de redevances établies suite à la décision du parquet de ne plus communiquer les identifications de contrevenants.

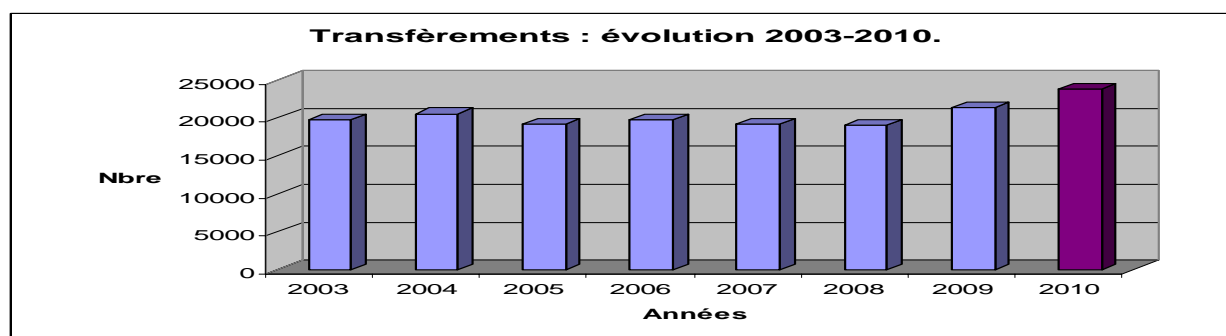


4.5 Missions fédérales

Transfèvements (1)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Transfèvements	19837 13 FTE	20577 13.5 FTE	19198 13 FTE	19801 13 FTE	19189 12.6 FTE	19114 12.5 FTE	21413 14 FTE	23804 15.6 FTE

(1) FTE : 1520 heures par an.



	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Transfèvements	20577	19198	19801	19189	19114	21413	23804
Corps de sécurité	3062 14.8 %	7107 37%	7920 40%	7614 39.6 %	7877 41 %	9073 42.3%	9895 41.5 %
Personnel ZP Namur	17515	12091	11881	11575	11237	12340	13909 9 FTE

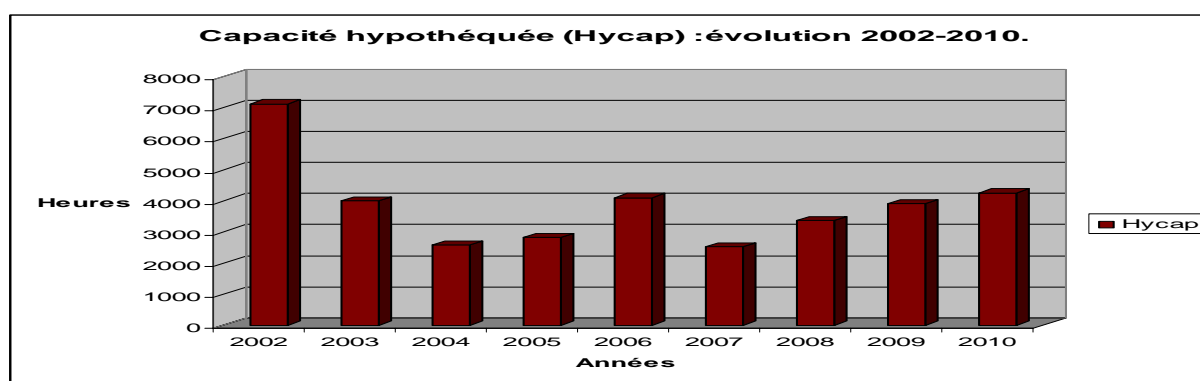
Capacité hypothéquée

Pour rappel, « l'Hycap » est une réserve de capacité que chaque zone de police doit être capable de mettre à disposition du fédéral pour différents services d'ordre.

Cette capacité est gérée par le Directeur Coordinateur Administratif de la Police Fédérale (Dirco) qui dispose à cet effet d'un quota pour les 6 zones de l'arrondissement.

Rem : la norme est passée de 9186 heures à 11483 heures (MFO-2bis) et est à présent de 9576 heures.

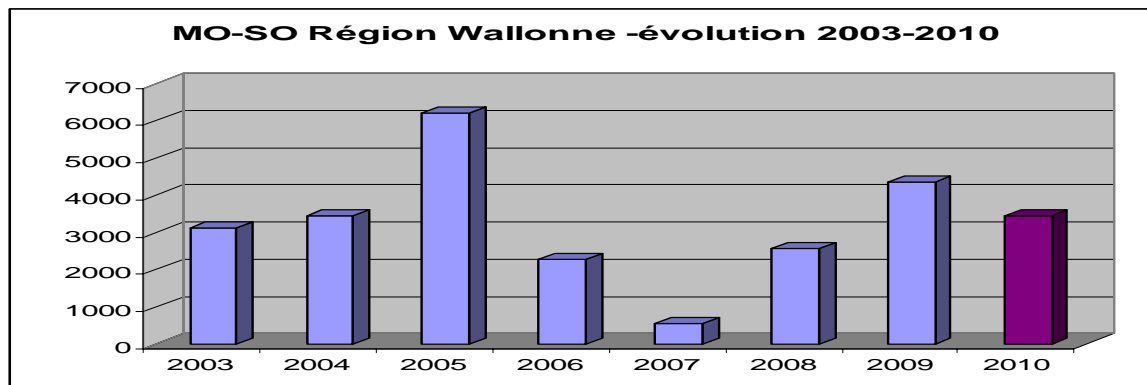
ZP NAMUR	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Hycap	7113	3998	2589	3428	4105	2521	3661	3905	4263



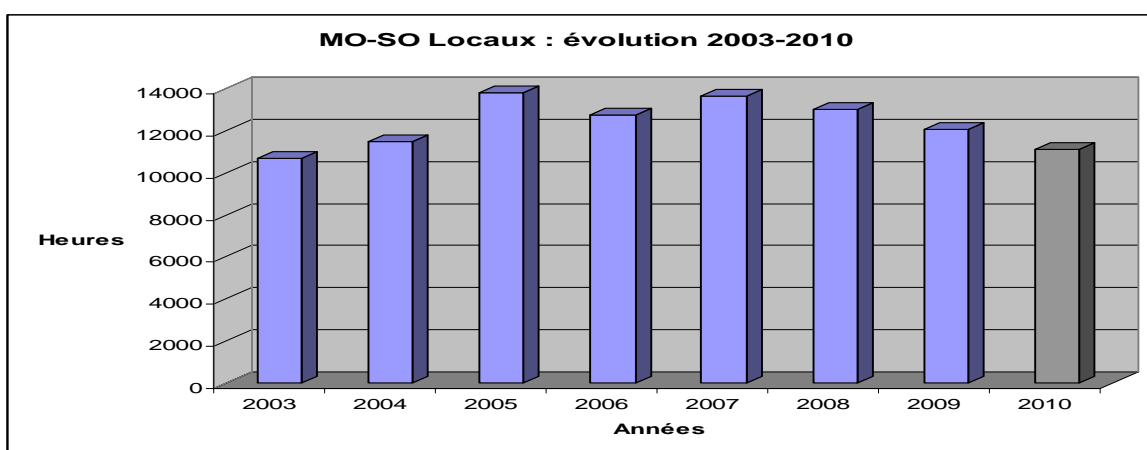
4.6 Maintien de l'ordre

MO – SO Région Wallonne

MO : Maintien de l'Ordre
SO : Service d'Ordre.



Maintien d'ordre - Service d'ordre locaux



5 : Perspectives 2011

Gestion des ressources humaines

- L'objectif est toujours d'anticiper les mouvements de personnel (départs, pensions, formation,...) afin de disposer d'un cadre complet (358/50) tout en maîtrisant les dépenses mais également d'assurer une répartition optimale des effectifs compte tenu de la charge de travail des différents services.
- Dans le domaine de la sécurité et du bien-être au travail, mise en œuvre du Plan Global de Prévention et des priorités reprises dans le plan annuel.
- En matière de formation continuée du personnel, l'effort entamé en 2009 et 2010, portant notamment sur la GPI 48 relative à la formation et l'entraînement en matière de maîtrise de la violence des membres du personnel du cadre opérationnel sera poursuivi et étendu à d'autres domaines (ex : COP - Police orientée vers la Communauté).
- Organisation des formations certifiées à l'attention de l'ensemble du personnel administratif et logistique de manière à ouvrir le droit à l'allocation de compétence.
- Compte tenu de la situation critique du cadre agents, proposition de modification du cadre organique visant à réduire le nombre d'agents au profit d'inspecteurs va être soumise à l'autorité après avis des organisations syndicales représentatives du personnel.

Logistique et finances

- Finalisation des travaux d'aménagement du nouveau site Hastedon, avec notamment la construction d'un chenil et d'un local TTI.
- Poursuite du dossier visant l'amélioration de l'infrastructure de la place du Théâtre en collaboration avec le bureau d'étude désigné.
- Dans une logique de rationalisation et de réduction des coûts, la zone va poursuivre ses efforts en ce qui concerne l'entretien et le renouvellement de ses équipements (charroi, équipements individuels et collectifs, moyens de communication,...).
- Au niveau budgétaire, l'objectif est et reste de garantir l'avenir financier de la zone à long terme, ce qui nécessitera une analyse en profondeur tant en termes de modes de financement, qu'au niveau des dépenses en personnel et de fonctionnement.
Le travail de suivi mensuel réalisé par la commission budgétaire restera un facteur clé et une attention particulière sera accordée à la maîtrise des coûts en matière d'heures de nuits et WE tout en veillant à garantir à la fois la sécurité du personnel engagé et la bonne exécution des missions.
- Poursuite du développement technique, en collaboration avec la police fédérale, notamment au niveau de l'application destinée à la gestion



des prestations du personnel, de l'INTRANET et du site INTERNET de la zone.

Activités des services

- L'analyse des missions des différents services en vue d'une part d'amener plus de transversalité, ou moins de cloisonnements, entre les services et d'autre part de rationaliser les effectifs engagés sur le terrain.
- La consolidation des résultats obtenus en matière de criminalité et d'accidents de circulation par le maintien d'une présence policière sur le terrain et la poursuite des activités proactives, notamment dans le cadre du PZS 2009-2012.
- La mise en place, en collaboration avec l'autorité administrative, du système des sanctions administratives communales (SAC), ce qui devrait nous faciliter la lutte contre certaines formes de comportements déviants ou d'incivilités.
- La poursuite du développement de la plateforme de traitement de l'information dans le cadre du projet « INFOSCAN » par le biais d'une part de l'implémentation d'un nouveau support technique (Infosphère) et d'autre part par l'ouverture vers des partenaires externes.

Plan zonal de sécurité

- La mise en œuvre sur le terrain des plans d'actions dans le cadre du nouveau PZS 2009-2012.
- La poursuite des activités dans le cadre de la convention de sécurité routière, visant plus particulièrement la conduite sous influence (alcool et drogues) chez les jeunes conducteurs ainsi que la sensibilisation à la sécurité routière auprès des jeunes usagers.

